



Bureau de dépôt  
Libramont MassPost  
P701162

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 119 - Janvier - Février - Mars 2024



## CARTOGRAPHIER POUR VISIBILISER ?

Femmes et institutions : écouter les femmes et instituer le dialogue  
Collaboration intergénérationnelle en Afrique centrale



## Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien  
la formation notre spécialité.*

### CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire  
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles  
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25  
Courriel: [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

COMITÉ DE RÉDACTION : COMITÉ DE RÉDACTION : Cécile BURDOT, Sophie COSME, France HUART (coordination), Louise LAMBERT, Zoé MAUS, Florence MOUSSIAUX, Coline OLIVIER, Christine STEINBACH, Simon THERER, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Adrienne DEMARET, France HUART, Manon LEGRAND, Claudine LIENARD, Antoinette MAÏA, Zoé MAUS, Charlotte RENOUPEZ, Cataline SÉNÉCHAL, Christine STEINBACH, Laurent TOUSSAINT, Nephys ZWER

PHOTOS : We Social Movements (WSM) asbl

MISE EN PAGE : Elsa KBAIER

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25  
Courriel : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

ÉDITRICE RESPONSABLE : Christine STEINBACH – Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

## ÉDITORIAL

Tirons nos propres cartes ! ..... 3

## ANALYSE

### CARTOGRAPHIER POUR VISIBILISER ?

*Ceci n'est pas un atlas: des contre-cartes pour des luttes citoyennes..* 4

*Brussel's Prout Map: un autre regard sur la ville* ..... 7

Figurer, représenter, cartographier : montrer le dessous des cartes... 8

Découvertes... et les vôtres ?

Quand les femmes s'emparent des cartes ..... 11

## MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Collaboration intergénérationnelle en Afrique centrale..... 13

Élections 2024 Journal de campagne ..... 16

Élections 2024 en régions ..... 17

Énergie : libérons-nous de la libéralisation ! ..... 18

Femmes et institutions :

écouter les femmes et instituer le dialogue..... 20

Repenser nos systèmes alimentaires : un enjeu démocratique..... 23

Formations du CIEP ..... 24

Semaine sociale : le MOC face aux transformations sociales : quels services publics et associatifs demain, depuis nos lieux de vie ? ..... 25

Les 20 km de Bruxelles avec WSM..... 26

Logement Et écologie populaire ..... 26

## EN RÉGIONS

Les dessous du chocolat ..... 26

Musée du capitalisme à Namur ..... 26

DATES À ÉPINGLER..... 27

## FICHE PÉDAGOGIQUE

Et si on cartographiait notre territoire :  
conseils pour un atelier de cartographie

Christine STEINBACH ♦ Directrice du CIEP-ISCO communautaire

## Tirons nos propres cartes!

**U**n des grands mystères de la ville est celui des logements inoccupés. Voilà des décennies que des fourchettes invérifiables sont évoquées : la Wallonie compterait entre 15 et 30.000 logements vides ; Bruxelles aurait pas moins de 35.000 appartements inoccupés et si l'on rassemblait cette vacance immobilière sur un territoire, cela formerait une 20<sup>e</sup> commune dans la Région de Bruxelles-Capitale. Comme l'inventaire établi par les communes reste chose rare et que chacune y va de ses propres méthodes de recensement, allez donc savoir.

Il y a quelques années, un groupe des Équipes populaires basé à Anderlecht a inventorié les logements vides de leur commune. Ce fut ma première expérience d'une cartographie militante, qui a lancé ce groupe dans une quête à la fois passionnante et minutieuse, pleine de questionnements et de rencontres. Des questionnements d'abord : quels sont les indicateurs pertinents à mobiliser pour s'assurer qu'un logement est réellement vide ? Comment vérifier s'il est privé ou public ? Est-il inoccupé temporairement, entre deux locations, ou laissé sciemment à l'abandon ? Même laissé à l'abandon, qui dit qu'il n'est pas occupé par des personnes qui n'ont trouvé nulle part ailleurs où se loger et qu'il serait bien inopportun de fragiliser ? Des rencontres ensuite : avec des voisin·es, des squatteur·es, des échevin·es et des administrations, des associations et des militant·es. Des découvertes aussi : c'est le propre d'une cartographie que de susciter l'émergence

de toutes sortes de savoirs humains laissés jusqu'alors plus ou moins ignorés, invisibles, comme celui des multiples usages que les habitant·es d'un quartier peuvent faire d'un espace public ou d'un logement abandonné. Tels ces deux adolescents pas franchement heureux de voir notre groupe de cartographes s'intéresser d'un peu trop près à une bâtisse croulante qui leur servait de merveilleux et secret terrain d'exploration, d'escalade et de cachettes. Allait-on les en priver ?

Dans ce numéro de *L'Esperluette*, nous vous proposons un tour d'horizon de la cartographie militante, un outil puissant pour développer un pouvoir d'agir citoyen et collectif. Comme l'explique l'historienne Nephys Zwer, si les groupes dominants se sont servis des cartes depuis des siècles pour asseoir et imposer leur vision du monde, voilà un certain temps déjà que des chercheur·euses, des activistes, des artistes, des populations autochtones, se sont appropriés cet outil à leur façon pour rendre visibles les réalités qui leur sont propres, dénoncer l'injuste et revendiquer des droits. Souvent associées aux marches exploratoires venant du Canada, tantôt objectives tantôt subjectives, nécessairement méthodiques, les cartes sont un vrai atout pour la mobilisation et peuvent servir une multitude d'enjeux. Vous en découvrirez quelques-uns dans ce numéro.

Aux dernières nouvelles, le voile serait levé sur le nombre réel de logements vraiment vides à Bruxelles, l'ULB et la VUB ayant mis au point ZE méthode : il y en a 4.500. ●



# CARTOGRAPHIER POUR VISIBILISER ?

Nephtys ZWER ♦ Historienne de la culture et contre-cartographe, fondatrice et animatrice du site indépendant [www.imagomundi.fr/](http://www.imagomundi.fr/)<sup>1</sup>

## *Ceci n'est pas un atlas : des contre-cartes pour des luttes citoyennes*

L'activisme cartographique, c'est-à-dire l'utilisation de cartes pour défendre une cause, n'est pas un phénomène nouveau. La carte s'y prête bien, car cet outil si pratique, qui sert à nous orienter et à localiser des emplacements, nous offre une image-miroir de l'espace et de ce qu'il s'y passe, donc de ce que nous y faisons. En bien ou en mal...

### De la cartographie aussi bien au Nord qu'au Sud

Déjà dans les années 1980, des cartes sont produites devant les tribunaux pour défendre les droits de peuples autochtones brésiliens à vivre sur leur terre ancestrale ou d'autres sont réalisées par les équipes du DGEI (Detroit Geographical Expedition and Institute) de Gwendolyn Warren et William Bunge pour dénoncer les conditions de vie de la population noire et pauvre de la ville de Détroit aux États-Unis<sup>2</sup>. À partir des années 1990, la recherche commence à questionner le fonctionnement même des cartes. La suspicion est permise face à cet instrument utilisé avec tant de succès, pendant des siècles, par les groupes dominants pour assoir leur pouvoir, notamment dans le cadre de la colonisation européenne<sup>3</sup>. Depuis, des activistes et des chercheur-euses engagées se servent de cartes pour mettre le pouvoir de « dire le monde » qui leur est propre au service de la visibilité et de la dénonciation de situations inacceptables et pour revendiquer des droits.

*Ceci n'est pas un atlas !*, version française et remaniée de *This is not an Atlas !* du collectif Orangotango +, est paru en février 2023 aux Éditions du commun de Rennes<sup>4</sup>. Les projets contre-cartographiques que présente le livre ont démarré dans la décennie 2010 et, parmi eux, beaucoup sont encore actuels aujourd'hui. Partout dans le monde, des groupes de recherche et des activistes, mais aussi des artistes, ont entrepris de montrer par la cartographie la situation de personnes subissant des injustices ou des inégalités de traitement. Il s'agit parfois de villages entiers, confrontés à la prédation capitaliste et ne pouvant espérer aucun secours de la part de leur propre gouvernement.

À chaque fois, les chercheur-euses impliquées dans ces projets expliquent leur démarche et les objectifs fixés atteints. Leurs textes sont accompagnés de photographies de terrain et de documents qui permettent de comprendre les particularités des interventions. Les cartes, produites pour la plupart collectivement, témoignent d'une grande diversité graphique : carte dessinée à main levée de la faune et de la flore familière à un groupe autochtone en Amérique du Sud ou en Malaisie, carte réalisée avec des gommettes pour retracer un parcours de migration depuis l'Afghanistan, cartes cousues avec des bouts de tissus par les femmes d'un quartier pauvre du Maroc, cartes au design léché pour dénoncer les prédatons et pollutions de l'agrobusiness et de l'extraction minière dans les Andes. Ces formes si différentes visent un même propos : rendre intelligible un phénomène, en montrer l'ampleur et le localiser précisément pour informer l'opinion publique et les pouvoirs locaux et provoquer leur réaction.

Ainsi Jef, qui, trois semaines par mois, cultive des bananes dans l'État de Pahang, en Malaisie : « *La quatrième semaine, il anime un projet de cartographie communautaire, forme les enquêteurs, va sur le terrain et produit des cartes utilisées dans les procès que des groupes autochtones intentent aux États. 70 villages ont suivi la démarche et 10 d'entre eux sont devant les tribunaux. Il s'agit de démontrer les usages qui ont été faits des terres par les communautés, en répertoriant lieux d'habitation, lieux de culte animiste, tombes, arbres fruitiers, toutes traces tangibles de la présence des Orang Asli, et ce, en les faisant apparaître sur une carte. Ces terres ne font pas l'objet de revendications sans fondement, ce sont bien des territoires vécus, et de longue date. Les milliers de journées de marche à la recherche de sanglier ou de rotin, la familiarité des personnes avec leur forêt, tout cela ne peut être mis en cartes, mais, malgré tout, selon Jef, "faire ces cartes, c'est partager l'histoire des peuples autochtones"* »<sup>5</sup>.

La contre-cartographie est aussi numérique : ce support permet des mises à jour, parfois en temps réel, et une diffusion

immédiate. Mais il permet surtout la création collaborative sur des plateformes, comme OpenStreetMap. Il devient ainsi possible d'indiquer où ont lieu les atteintes sexuelles et sexistes dans l'espace public, ceci afin de sensibiliser l'opinion publique à l'anormalité de ces agressions. Les cartes numériques permettent aussi de montrer où exactement sévit la multinationale de locations touristiques Airbnb, qui, en confisquant l'habitat pérenne, vide les centres historiques des villes de toute vie réelle.

Il serait erroné de croire que la contre-cartographie est surtout le fait des pays pauvres. À New York, elle permet de contrer la spéculation immobilière à laquelle sont vouées les friches urbaines, alors même que ces petits îlots coincés entre deux immeubles peuvent devenir des parcs et des lieux partagés pour des quartiers qui en manquent cruellement. En Europe, les plans genrés des villes, tel celui de Vienne réalisé par *genderatlas*, montrent que les odonymes (les noms des rues et des places) sont de genre masculin. Les rues baptisées d'un nom féminin sont insignifiantes en nombre et... en longueur. En Grande-Bretagne, les personnes à la rue enrichissent une carte de leurs expériences, heureuses ou difficiles, de la ville, faisant soudain exister une autre dimension de lieux partagés quotidiennement en toute cécité sociale. Ces cartes-cartoons réalisées avec l'artiste Lovely Jojo ont circulé dans différentes expositions, soulevant l'étonnement du public.

### Pourquoi donc travailler avec des cartes ?

Les Iconoclasistas utilisent les cartes « pour exploiter un outil qui nous permet de créer collectivement des récits critiques et partager des données afin d'inventer des pratiques émancipatrices ! Dans les ateliers, nous utilisons des outils qui nous permettent de créer collectivement des scénarios complexes, d'approfondir des approches critiques et d'encourager des subjectivités vives et actives. Ces éléments sont essentiels si nous voulons protéger les biens communs, lutter contre les processus de colonisation et de privatisation de la sphère publique et faire advenir de nouveaux mondes »<sup>6</sup>.

Ainsi, en rendant visibles et en mettant en débat des situations, des faits, des expériences humaines et la vie effective des gens, ces projets montrent en quoi un changement est indispensable. Ceci vaut pour la liberté de se mouvoir, le droit à un logement et à un cadre de vie décent, ou tout simplement le droit d'habiter un lieu et d'y vivre paisiblement. Cela vaut aussi pour la possibilité de faire entendre votre parole ou votre « autre » histoire, même si vous êtes pauvre, même si vous êtes une femme (ou si vous êtes les deux). Il est possible de créer des lieux de partages, des communs, dans les grands centres urbains, que ce soit à New York ou dans une mégapole des Suds.

Les cartes, parce qu'elles constituent un argument de poids dans les discussions sur la façon dont nous, les humain-es, souhaitons vivre ensemble dans le respect mutuel et celui de notre environnement, ne demandent qu'à être détournées. Leur portée politique est incontestable. Par exemple en Guyane où elles sont utilisées « dans les actions de revendications et de résistance perceptibles sur les murs des villes, au bord des routes, sur les places des marchés ou encore sur les réseaux sociaux [...]. Ces détournements cartographiques visent, pour la plupart, à alimenter les luttes en cours. Ils laissent apparaître

*une Guyane tantôt pillée, tantôt balafrée qui contraste avec les imaginaires associés au tapis vert, homogène et intact que serait la forêt tropicale humide. Le mouvement d'opposition à la Montagne d'Or est emblématique de ce type de lutte. Ce projet d'exploitation minière d'une concession aurifère à l'est de Saint-Laurent-du-Maroni, porté par un consortium russo-canadien, prévoyait d'extraire 7 tonnes d'or en 12 ans et nécessitait de déforester 600 hectares à la lisière d'une réserve biologique intégrale où ont été recensées une centaine d'espèces protégées. Ce projet a vu se confronter une élite créole attachée à un développement économique du territoire passant par les activités extractivistes, à des groupes kal'ina leur opposant une vision alternative valorisant leur autochtonie, eux-mêmes soutenus par des militants de la cause environnementale (Malfant, 2021). L'ampleur médiatique de la contestation qu'a suscité ce projet est liée notamment aux positions contradictoires qui se sont succédées au sommet de l'État français sur ce dossier : après l'avoir longtemps soutenu, le gouvernement l'a finalement mis à l'arrêt en 2019. Ces revirements successifs ont attisé l'opposition au projet et généré une montée en puissance des pratiques de détournements cartographiques qui visaient, au-delà du cas de la Montagne d'Or, à dénoncer les pratiques extractivistes en Amazonie »<sup>7</sup>.*

### Une méthodologie rigoureuse

Reste que l'on ne fait pas des cartes n'importe comment. Les cartes sont si puissantes qu'il faut les aborder en pleine conscience de ses propres intentions et des effets qu'elles pourraient produire. Le fanzine détachable en fin d'ouvrage prodigue les conseils nécessaires à la mise en œuvre d'un atelier collectif. Il est par exemple indispensable de s'assurer que les personnes dont le lieu de vie ou d'activité sera dévoilé par la carte le souhaitent vraiment. Cartographier une favela, comme l'a fait Google, c'est courir le risque d'instaurer un tourisme de la misère ; montrer des lieux informels, comme les squats, c'est exposer leurs résident-es à être expulsé-es. Il faut donc expressément recueillir l'accord des personnes concernées.

Être contre-cartographe implique donc également de scruter sa propre démarche et questionner son bien-fondé. Les limites de la cartographie sont ainsi discutées dans la conversation qui clôt le livre<sup>8</sup>. Lize Mogel se questionne : « Dans la plupart des projets de contre-cartographie que j'ai vus (ou créés), on recourt à des techniques de cartographie admises pour parler de la réalité. Le choix d'utiliser ce langage exclut-il d'autres types de représentation plus locale ? Ces autres formes de représentation locale peuvent-elles avoir le même pouvoir que la carte ? La culture de la carte et des données est importante, mais que perdons-nous en donnant la priorité à la carte ? »<sup>9</sup>.

Questionner de façon critique les données à la base de toute carte, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives est certainement l'effort que doit encore fournir à l'avenir la géographie dans son ensemble. Le crédit d'objectivité, de scientificité – donc de véracité – accordé de façon inconditionnelle aux cartes reste le problème majeur de toutes les cartes et infographies produites aujourd'hui. Ainsi le groupe de recherche autour de Mark Graham, montre combien les biais sont nombreux qui font qu'une carte ne traduira qu'un point de

vue situé sur le monde, en fonction des accès inégaux à l'information et aux moyens techniques de les produire dont on dispose<sup>10</sup>.

Felipe Martín Novoa rappelle que la cartographie ne doit pas servir de faire-valoir individuel : « *Je n'aime ni la standardisation ni le discours d'objectivité, ni l'impossibilité de générer un dialogue au-delà de l'œuvre créée. Je conteste tout ce qui empêcherait de produire des réactions, une narration ou une analyse de celle-ci par le public. Dans une perspective déconstructiviste de la cartographie et parce que les conceptions et les créations de nos mondes sont précieuses pour justifier nos prises de positions, nous ne pouvons pas céder ce rôle aux "expert-es" qui tentent d'homogénéiser la réalité à travers un cadre rationnel et cartésien. Il est nécessaire de rompre avec ce concept du "représentant" et du "représenté"* »<sup>11</sup>.

On l'aura compris, *Ceci n'est pas un atlas !* n'est pas un recueil conventionnel de cartes pour quiconque rêve d'évasion et de lointains horizons. Ce livre ouvre plutôt l'esprit et l'imaginaire sur un monde enrichi des expériences de personnes qui ont décidé de se servir des cartes pour dire la réalité de leur vie et de leurs luttes pour un monde meilleur. ■

1. Nephtys ZWER est notamment l'autrice de *Cartographie radicale. Exploration* (2021) et éditrice de *Ceci n'est pas un atlas !* (2023), traduction de *This Is Not an Atlas !* du collectif Orangotango+. Elle a rédigé de nombreux articles et contributions scientifiques. On trouve les podcasts de ses interviews en ligne.

2. Voir Nephtys ZWER, « Gwendolyn Warren, Détroit et la géographie », *imagomundi.fr*, mai 2023 (en ligne) [www.imagomundi.fr/article23.html](http://www.imagomundi.fr/article23.html)
3. On peut citer les travaux d'historiens de la cartographie, tels J. B. Harley, qui a « déconstruit » la carte, ou Christian Jacob avec *L'Empire des Cartes* (1992).
4. Voir le site des Éditions du commun : [www.editionsducommun.org/](http://www.editionsducommun.org/)
5. Aude VIDAL, « La cartographie, outil de lutte des peuples autochtones », In *Ceci n'est pas un atlas !*, Éditions du commun, 2023, p. 157.
6. Iconoclastas – Julia RISLER, Pablo ARES, « Radiographie de l'agrobusiness de la pampa et des mines géantes des Andes », In *Ceci n'est pas un atlas !*, op. cit., p. 52.
7. Matthieu NOUCHER, « Ces petites cartes qui veulent déplacer des montagnes... d'Or. L'iconographie contestataire en Guyane française », In *Ceci n'est pas un atlas !*, op. cit., pp. 1367-168.
8. « Ceci n'est pas une conclusion. Discussion à propos de la contre-cartographie », In *Ceci n'est pas un atlas !*, op. cit., pp. 217-230.
9. « Ceci n'est pas une conclusion », pp. 228-229.
10. Mark GRAHAM, Stefano DE SABBATA, Ralph STRAUMANN et Sanna OJANPERÄ, « Des géographies numériques inégales... et de leur importance », In *Ceci n'est pas un atlas !*, op. cit., pp. 128-137.
11. « Ceci n'est pas une conclusion », pp. 220-221.



#### POUR EN SAVOIR PLUS...

Nephtys ZWER et Philippe REKACEWICZ, *Cartographie radicale. Exploration*, Paris, Éditions La Découverte, 2021.  
*Ceci n'est pas un atlas ! La cartographie comme outil de luttes. 21 exemples à travers le monde*, Collectif Orangotango+, Éditions du commun, 2023.



Charlotte RENOUPREZ et Laurent TOUSSAINT ♦ co-fondateurs de *Design for Everyone*

## Brussel's Prout Map : un autre regard sur la ville



**A**nti-sdf, anti-jeunes, anti-oisifs, anti-... On ne compte plus les aménagements (ou les absences d'aménagement) dont le but plus ou moins explicite est d'exclure certains usages ou usager-ères de l'espace public. Par différentes actions, *Design for Everyone* (D4E1), projet et collectif porté par l'asbl ArtiCulE, a pour objectif de sensibiliser le public aux stratégies d'aménagement et aux dispositifs d'exclusion ou de privatisation mis en place afin de réguler l'utilisation de l'espace public jusqu'à éviter que certain-es, parmi les plus exclu-es, y trouvent refuge. Cette politique a pour nom « *prévention situationnelle* », ce que Mickaël Labbé auteur du récent ouvrage *Reprendre place* qualifie d' « *architecture du mépris* ». Ce collectif est né en 2018 à la suite d'une action de désobéissance civile menée à la gare du Midi contre l'un de ces dispositifs, et du constat qu'un changement n'est possible que s'il bénéficie d'un large soutien. Il est ainsi nécessaire que le plus grand nombre se saisisse de la question et, pour y arriver, la stratégie doit être de visibiliser ces dispositifs et non de les supprimer de l'espace public.

### Une action de désobéissance civile

Le point de départ est l'évaluation négative de l'impact d'une action de désobéissance civile, organisée à la gare du Midi et à laquelle ont participé les deux membres fondateurs du collectif. Cette action consistait à libérer l'espace public fermé par des grilles situé sous le tunnel de la gare du Midi. Ce lieu bien connu se transforme en hébergement de fortune pour celles et ceux qui n'ont d'autre choix pour s'abriter que d'occuper des espaces publics plus ou moins protégés des intempéries. Leur présence dérange toutefois et ils en sont réduits à devoir jouer au chat et à la souris avec les autorités communales qui, régulièrement, « nettoient » cet espace et le rendent inaccessible via des barrières Heras.

Nous étions une quinzaine, l'action n'a pas pris plus de 5 minutes. Nous avons libéré l'espace ! Hélas, il n'a pas fallu très longtemps pour que les grilles soient replacées, sans que personne ne s'en émeuve outre mesure. C'est à ce moment qu'il y a eu une forme de déclic : plutôt que de supprimer le caractère excluant des aménagements publics, ne serait-il pas plus spectaculaire de les rendre visibles, de les détourner, de les augmenter, afin de permettre aux passant-es, aux habitant-es, de se saisir de la question qui, au fond, nous impacte toutes et tous : l'espace public est-il démocratique ? Est-il réfléchi pour toutes et tous ? Quels impacts a la manière dont l'espace public est pensé sur le vivre ensemble, sur le regard que nous portons les un-es sur les autres ?

### Comment intervenir dans l'espace public ?

Un cycle d'actions a été initié sur le thème de ce que nous avons, après réflexion, décidé d'appeler « *dispositifs anti-sociaux* » : déposer des structures en bois qui rendent visibles et en même temps suppriment le caractère excluant du mobilier urbain, laisser notre signature comportant des questions adressées aux passant-es et garder des traces pour les réseaux sociaux. L'emballage médiatique autour de notre démarche a permis de toucher énormément de monde, de sortir du premier cercle de militant-es convaincu-es. La viralité des vidéos a cependant ses limites. Une fois l'effet « émotionnel » passé, après l'emballage des clics et des partages des vidéos, il ne reste plus grand chose. Dans l'espace public, nos structures restaient en moyenne une dizaine d'heures. Les contacts directs avec les passant-es et usager-ères des espaces publics étaient limités. Face à ces constats, il nous semblait nécessaire d'intervenir autrement pour répondre à un double objectif : laisser une trace, avoir quelque chose de tangible pour nouer le contact avec les gens, qui puisse être réutilisé et mettre en lumière l'aspect systématique de l'utilisation de ce type de mobilier urbain. La cartographie s'est en quelque sorte imposée à nous...

Ce travail nous a amenés à nous poser une série de questions et à être nous-même systématiques dans la manière de les aborder : où sont placés ces dispositifs ? Comment les catégoriser, les décrire ? Quels critères utiliser ? Comment les illustrer ? L'outil devait être relativement simple à s'approprier, ludique, avec la forme d'humour noir qui nous caractérise, ressembler à une vraie carte touristique du Bruxelles et pas à un objet militant afin de parler au plus grand nombre. Ainsi est née la *Brussel's Prout Map : un autre regard sur Bruxelles*, ironiquement inspirée de la campagne *Sprout to be Brussels*. Un premier travail de recensement et de catégorisation a alors été entrepris : encadrements de fenêtre, absences de mobilier urbain, grilles, assis-débout, assises individuelles, assises fractionnées, ... Une quarantaine de dispositifs ont pris place dans la cartographie en ligne. La grande image de la ville défensive a commencé à se dessiner, avec une tendance à la concentration de ces aménagements dans les centres économiques et dans les zones où la gestion de la précarité est plus compliquée, comme le quartier de la gare du Midi. Des contributeurs externes ont été contactés pour les illustrations. Après quelques mois de travail, l'objet était enfin dans nos mains<sup>1</sup>.

### Un outil critique

Loin d'être exhaustive, la *Prout Map* présente un caractère « à charge » clairement assumé. Nous la voyons comme un outil permettant de poser un regard citoyen et de se questionner sur une réalité

de l'aménagement de l'espace urbain. Elle a été conçue et pensée comme un outil pédagogique pour sensibiliser à la question de l'accueil ou de l'hostilité des aménagements de l'espace public. Le ton humoristique permet de parler avec une certaine légèreté de sujets importants. C'est aussi dans cette optique que nous avons pensé la stratégie de diffusion de la carte et son utilisation. Imprimée à 20.000 exemplaires, elle a été diffusée assez largement dans le secteur associatif bruxellois. Les médias<sup>2</sup> s'y sont intéressés, avec notamment la réalisation d'une capsule Vews<sup>3</sup> sur le même ton humoristique. Notre proposition de catégorisation des dispositifs (qui apparemment était une première) a été reprise par un mémorandum travaillant sur ces questions. Par la suite, plusieurs marches exploratoires ont été organisées sur base de la carte, en partenariat avec des associations, dans le cadre d'événements traitant de la question de l'espace public, avec des étudiant-es en architecture et urbanisme, ...

Des collectifs d'autres villes belges et françaises ont contactés le collectif, souhaitant s'inspirer de la *Prout Map* pour réaliser le même type de travail chez eux. Une action de « trollage »<sup>4</sup> de présentoires de lieux associatifs, culturels, sociaux, dans Bruxelles, a été imaginée pour favoriser la diffusion de la carte. Malheureusement, cette action était prévue au moment du premier confinement et n'a donc pu être mise en place. Après trois ans d'existence, la *Prout Map* a voyagé au-delà de nos espérances et a permis d'une part,

d'approfondir le questionnement et d'autre part, de toucher un nombre plus grand de personnes.

La cartographie des dispositifs anti-sociaux à Bruxelles a complété les premières actions du collectif. Elle a permis de visibiliser le caractère systématique – et donc les stratégies des pouvoirs publics et privés – de ce type d'aménagements, en montrant la répartition et le nombre de dispositifs. Elle a aussi fourni un outil tangible et intemporel pour aller à la rencontre des gens et pour discuter. L'associer à un processus de marche exploratoire permet en outre de la mettre en débat, de croiser éventuellement les regards (la question du genre ou des situations de handicap par exemple), voire d'autres cartographies existantes (comme celle initiée par le collectif Technopolice qui recense et catégorise les caméras de surveillance). Débattre de ses angles morts, se demander quelles autres cartographies pourraient être intéressantes... In fine, la cartographie se révèle un outil de politisation de l'espace public extrêmement puissant. ●

1. Version en ligne téléchargeable sur : [www.articule.be/images/phocagallery/carte/200310\\_Map\\_SansTraits-1.pdf](http://www.articule.be/images/phocagallery/carte/200310_Map_SansTraits-1.pdf)
2. <https://plateforme-socialdesign.net/en/decouvrir/brussels-prout-map> ; <https://bx1.be/categories/news/brussels-prout-map-une-carte-qui-denonce-le-caractere-anti-social-de-lamenagement-urbain/>
3. [www.facebook.com/VewsRTBF/videos/287010729180413](http://www.facebook.com/VewsRTBF/videos/287010729180413)
4. Le trollage est une provocation intentionnelle pour se faire remarquer.

Propos de Cataline SÉNÉCHAL (IEB) recueillis par Zoé MAUS, permanente CIEP communautaire

## Figurer, représenter, cartographier : montrer le dessous des cartes

**D**ans le cadre de ce dossier, nous avons rencontré Cataline Sénéchal, qui travaille actuellement pour IEB (Inter-Environnement Bruxelles) et a une longue expérience de travail en première ligne, en maisons de quartiers (notamment à La Roue), mais aussi dans des projets liés aux Abattoirs d'Anderlecht. Elle témoigne de quelques expériences qu'elle a menées dans la réalisation de cartes subjectives, la cartographie des arbres et le développement de « sciences citoyennes ».

### Comment s'est déroulée ta première expérience de cartographie ?

J'ai réalisé ma première cartographie avec des enfants à La Roue, à Anderlecht. C'est une cité-jardin d'habitations sociales dont une bonne moitié a été vendue dès les années 1980. À l'époque, au début des années 2000, les locataires restants sont vieillissants, et à leur départ, la Société Le Foyer anderlechtois ne rénove pas les maisons vides et choisit de les murer (notamment pour empêcher le squat). Avec les enfants du quartier, nous avons cartographié ces maisons pour savoir leur nombre. Une soixantaine avaient

déjà du parpaing aux fenêtres. C'est vraiment choquant, tant vis-à-vis de la demande en logements sociaux qu'en termes de soin du patrimoine. Cet atelier avec les gosses était un médium pour leur faire mieux connaître leur quartier, pour circuler dans des rues où ils n'étaient jamais allés. Concrètement, nous avons pointé les maisons murées sur une carte photocopiée. Le dispositif très bricolé et intuitif a permis de poser une vraie question : comment figurer un phénomène dans un espace et comment le quantifier ? Remarque qu'aujourd'hui encore, certaines de ces maisons sont encore murées.

### Par la suite comment as-tu pu développer ta pratique de la cartographie ?

À Forum Abattoir (2013-2020). C'était dans le cadre d'un partenariat entre Inter-Environnement Bruxelles, la société Abattoir et le Centre de rénovation urbaine (Cureghem). Ce projet questionnait la place de l'abattoir en ville, à la fois comme espace de marché et comme activité semi-industrielle d'abattage. Nous voulions voir en quoi il pouvait être un outil de circuit court pour la consommation de la viande et mettre la place de cet abattoir au cœur d'un large débat public.



Pour cela, il faut notamment savoir qui est le public, notamment qui consomme la viande ? Qui fréquente le marché ? Qui abat ? Pour répondre à la troisième question, la société d'abattage nous a donné son fichier « clients ». Il a confirmé notre intuition première : cet ancien abattoir communal n'avait pas un client unique, mais une multiplicité de clients de toutes tailles, venant de tous les environs de Bruxelles. Pour le reste, ces données n'étaient pas datées ni quantifiées (le fichier n'indiquait pas si la personne était venue abattre une fois ou dix fois), donc ne suffisaient pas à fournir une image du réel suffisante. Nous l'avons complétée par une présence régulière à l'entrée des étales.

Pour comprendre l'articulation du quartier avec la consommation de viande, nous avons organisé des ateliers dans les associations du quartier, dont un avec des « cartes mentales ». Nous demandions aux participant·es : « *Pourriez-vous dessiner vos déplacements dans la ville pour vous nourrir ?* ». Ces ateliers ont permis à des personnes peu alphabétisées de dessiner leurs quartiers de manière fine, réflexive et détaillée... mais surtout, ils ont complètement secoué certains de nos préjugés. Par exemple, une dame y a tracé ses déplacements réguliers vers le marché pour les produits frais, dans les supermarchés pour le reste et vers la ferme pour la viande, une fois par mois. La discussion avec le groupe autour de sa carte a montré que bien des habitant·es du quartier de Cureghem vont depuis 30 ans à la ferme parce que la viande y est meilleure et qu'ils peuvent vérifier si les animaux y sont bien traités. Ils ont donc un mode de consommation similaire à certaines classes moyennes et hautes qui mangent « fermier » et qui ont une conscience du bien-être animal. Ces « cartes de l'esprit » ne représentent pas forcément la ville avec les proportions qu'elle devrait avoir, mais elles vont fonctionner par associations d'idées, à partir de la réalité des gens et de leurs usages de la ville. Dans ce cas, pour les aider à structurer leurs idées, la seule consigne était d'indiquer les transports en commun, parce que ce sont des usages que ces participant·es ont de la ville. Cette façon de faire permet de visualiser des choses qu'on ne voit pas ou qu'on ne voit plus parce qu'elles sont cachées derrière tout le reste et ne sont pas mises en avant sur et par les cartes officielles.

### Réaliser (et analyser) une carte subjective, est-ce que c'est un processus narratif ?

Réaliser ces cartes, c'est avant tout créer un processus narratif. Même griffonnées à la va-vite, elles permettent de figurer une réalité pour des personnes extérieures. On y indique des éléments géographiques structurants, comme un chemin de fer, le ring, un pâté de maisons, un point d'eau, etc. Par exemple, cet exercice peut servir à préfigurer l'emprise qu'aura un gros projet immobilier sur un espace. En choisissant des couleurs, tu peux faire parler une carte et rendre intelligibles toute une série de choses. Au-delà d'être un outil éducatif ou prospectif, elles permettent d'amorcer le dialogue et d'alimenter la réflexion collective, à travers les réactions des uns et des autres sur une même carte. Cet exercice peut s'appliquer aussi aux cartes ou visualisations qu'on nous impose, comme les projections 3D proposées par les promoteurs immobiliers pour vendre leurs projets. Ces dernières sont tout autant subjectives que nos cartes. À ceci près qu'elles sont des images publicitaires, scénographiant la réalité qu'ils choisissent de mettre en avant.

Prenons les représentations 3D de la fameuse station Toots Thielemans (projet Metro3, Stalingrad) : les passager·ères qui attendent sur les quais ne ressemblent pas à ceux et celles qui fréquentent actuellement la station toute proche de Lemonnier : ils sont habillés « classe », sont plutôt blancs de peau, majoritairement jeunes et sans enfant.

### Assumer sa subjectivité en assumant les couleurs permet-il de montrer ces tensions ?

Effectivement, pour animer les « fonds de cartes » existants (Brugis, Openstreet map...), on peut utiliser des couleurs. Là, j'ai choisi du rouge pour parler de la zone de tension. C'est clairement une affirmation de subjectivité. Il faut laisser la subjectivité et la conflictualité sortir des cartes, l'annoncer et l'assumer. Dans les différents projets menés, nous avons tenté de faire des dessins presque artistiques, en style BD pour illustrer les abattoirs (comme les taureaux de l'entrée des abattoirs, rue du Chaudron), tout en gardant des éléments beaucoup plus objectifs, comme l'état des projets immobiliers et des parcs publics réalisés, initiés ou prévus depuis 2000, que nous avons indiqués en vert foncé. C'est clairement un langage aussi de choisir ses couleurs pour ce qui est réalisé et pour les projets initiés ou planifiés. On a aussi dessiné des cartes montrant l'évolution commerciale d'une chaussée, sur un temps long, mise en évidence par l'utilisation des couleurs et de plusieurs cartes montrant la fluctuation au cours du temps.

D'autres cartes, réalisées à partir du fonds de carte Urbis de la Région bruxelloise, montrent le taux d'accroissement de la population pour chaque pâté de maisons ainsi que les nationalités. Ces cartes permettent de visualiser la répartition entre nationalités, mais aussi la diversité existant dans certains quartiers identifiés généralement comme des quartiers de premier ancrage des populations d'origine immigrée. Pourtant, la plupart disposent, dans certains pâtés de maisons, de la nationalité belge. Ces cartes constituent une manière d'interroger les données et de raconter une autre histoire. Comment faire sans disposer des données ? Comment peut-on les exiger ?

IEB revendique régulièrement d'obtenir ces données. Tout le monde doit y avoir accès dans le respect du RGPD. Nous nous intéressons



Reportage &

pour l'instant aux arbres de la Région bruxelloise. Contrairement à de nombreuses villes européennes, la Région ne publie pas de cadastre de son patrimoine arboré sur le net. Or, comme énormément d'autres choses sont répertoriées, le fait que le vivant ne le soit pas peut être significatif. Le mille-feuille institutionnel en Région bruxelloise ainsi que le manque de financements (notamment pour Bruxelles Environnement) entraînent un certain immobilisme qui ne facilite pas la réalisation de ces inventaires ni la mise à disposition publique des données un tant soit peu harmonisées sur les arbres. L'IEB a néanmoins réussi à obtenir des données de certaines communes et de Bruxelles Mobilité, que nous avons rassemblées sur notre site de cartographie collaborative : [arbres.cartobru.be](http://arbres.cartobru.be).

Évidemment, il est aussi important de réfléchir à l'usage des données. Celles-ci ne doivent pas à elles seules justifier des actions individuelles en pagaille. En revanche, elles peuvent servir à développer des savoirs nouveaux, une « science citoyenne et populaire » qui amènerait à mieux connaître son environnement. Cela en dehors d'une logique marchande, bien entendu. Elles permettent de développer un savoir populaire sur les arbres, mais aussi sur l'ensemble du vivant qui nous entoure, par exemple pour pouvoir se dire : « Ah, c'est un bouleau que j'ai au fond du jardin. Chaque début du printemps, j'ai les yeux gonflés, est-ce à lui que je suis allergique ? Qu'est-ce que je fais ?... » ... ou encore, « Tel ou tel oiseau apprécie beaucoup les haies et les baies de telle espèce. Est-ce que j'en plante ? Je n'ai pas de jardin : est-ce que je demande à la commune d'en mettre dans la rue ou dans le parc à côté ? ».

### Comment réagissent les habitant-es ? Est-ce facile de les impliquer dans ce genre de projet de cartographie citoyenne ?

Pas toujours. Par exemple notre projet de cartographie des arbres, lancée par IEB et Tactic asbl fin août, est un processus laborieux (mais non compliqué), qui exige du temps pour répertorier chaque arbre, dans chaque rue. Il implique d'avoir des groupes d'habitant-es qui ont envie de s'occuper collectivement d'un quartier pour encoder les données dans l'application (ou via le site web) et aussi comprendre quels arbres sont du ressort de quelle autorité (commune ou Région). Je ne suis donc pas certaine que l'outil développé soit le bon. Cette application basée sur le logiciel Go Go Carto est un logiciel de cartographie contributive, qui sert à la base à répertorier les lieux sympas sur un territoire (bar, épicerie, etc.). Il répond à une demande citoyenne (et une demande de notre association) de pouvoir répertorier les arbres, mais il n'est peut-être pas adapté pour encoder autant d'entrées sur un ordinateur. Par ailleurs, l'outil informatique n'est pas forcément du gout de tout le monde. D'où l'importance de se mettre en collectif pour multiplier les connaissances et compétences.

### Mais est-ce aux citoyen-nés d'effectuer ce travail de cartographier les arbres (ou les arceaux pour vélos comme l'a fait un gars) ?

Ce n'est pas aux citoyen-nés de travailler à la place de la Région ou de la commune pour leur fournir des données recueillies bénévolement. Cependant, les citoyen-nés peuvent apprendre de ce qui est cartographié ou apprendre en cartographiant, prendre du plaisir, savoir que cet arbre-là, c'est un tilleul, connaître ses spé-

cificités, son âge, pouvoir se dire « Ah il est arrivé bien avant moi dans le quartier ». C'est le rôle d'une science populaire. Recueillir et interpréter des données peuvent également soutenir la rédaction des interpellations aux politiques et susciter le débat sur tel ou tel projet. Ça oui c'est utile. C'est le cas de Help4tree qui a introduit une demande d'interpellation au Parlement bruxellois sur les permis d'abattages d'arbres. Le collectif a affûté ses arguments en analysant les permis d'urbanisme octroyés avec abattage d'arbres depuis 2010 en Région bruxelloise et référencés sur [Openpermits.be](http://Openpermits.be).

D'ailleurs, notre cartographie ne référence pas seulement les arbres vivants, mais aussi les arbres disparus (garder la mémoire d'une ville) et les arbres menacés directement par un permis d'urbanisme demandé ou obtenu. Cette dernière classification peut être un outil de mobilisation ou d'interpellation.

Toutefois, je le répète : les cartes sont une représentation, une subjectivité. Tu peux leur faire dire beaucoup de choses. Il faut l'assumer, et donc les légèrer pour ne pas manipuler ou instrumentaliser ses lecteur-rices. Comme une peinture, comme un slogan, une carte peut être un outil de mobilisation, d'interpellation, et donc, pourquoi ne pas s'en emparer ? À titre personnel, les cartes sont nécessaires pour pouvoir « remettre des choses droites dans ma tête », pour mieux hiérarchiser mon engagement social et politique. Elles peuvent être aussi utiles pour ceux et celles qui maîtrisent mal l'écriture, mais qui sont des « gens de l'image ». Elles convoquent d'autres compétences cognitives. Je pense que c'est un moyen d'expression et d'interprétation d'une situation, mais ça n'est rien d'autre. Et en même temps, c'est déjà beaucoup. ■



Reportage &

Claudine LIENARD ♦ Etopia

# Découvertes ... et les vôtres ?

## Quand les femmes s'emparent des cartes



Ce matin, en écoutant la présentation d'une exposition de l'artiste flamand Jef Geys qui proposait notamment à ses élèves de situer sur d'immenses cartes du monde, tout ce qui s'y passait, je me suis rappelée l'animation d'un cartographe lors d'un camp guides : nous avons observé, mesuré, reporté les angles et les distances sur une grande feuille pour finalement dessiner ensemble une carte la plus correcte possible du quartier où nous faisons nos courses. Cet exercice m'avait éblouie et apaisée : cet endroit inconnu devenait soudain clair et compréhensible, les rues indiquées offraient autant de repères pour m'orienter, la carte donnait les clés du paysage comme si j'étais un oiseau qui le regardait du haut du ciel, tout en me laissant toute liberté pour le parcourir à mon gré. Bien plus tard, avec l'aide d'un cartographe de l'Institut géographique national (IGN), notre groupe de protection des sentiers a réalisé une carte où ils seraient tous indiqués. Il s'agissait de montrer la pertinence de ces cheminements pour piétonnes pour rejoindre les différents quartiers de l'entité sans utiliser la voiture, d'une manière simple, directe et agréable. Les connaître était la première étape pour assurer leur maintien et leur protection. La réalisation a duré plusieurs mois avec observations sur place, recherches et travail collectif de mise en carte.

La carte a été présente de nombreuses fois dans ma vie militante. Dans le cadre de recherches sur la mobilité genrée et l'accès des femmes aux espaces publics, j'écoute notamment Marie-Christine Bernard-Hohm<sup>1</sup>, urbaniste et ethnologue, expliquer comment, avec une équipe pluridisciplinaire, elle a dessiné une carte documentée de la ville de Bordeaux montrant les différences entre femmes et hommes dans leurs manières de circuler et d'occuper l'espace, d'habiter. Les résultats de la socialisation différenciant les individus selon le sexe apparaissent ainsi, objectivés et mesurés. Une révélation !

Ces quelques exemples montrent combien reporter ensemble des données sur une carte ouvre la compréhension commune de nos vies citoyennes, permet de visualiser les inégalités, les difficultés, la vie sociale. Une première étape, souvent, pour mieux comprendre le vécu commun, élaborer des souhaits de changements, des propositions, voire des revendications relayées au monde politique. Cartographier n'est donc pas réservé aux géographes, cela peut se pratiquer de manière volontaire et organisée. Dans les lignes suivantes, quelques exemples glanés dans les milieux féministes seront présentés<sup>2</sup>.

### Expérimentations ... à essayer !

L'association Garance<sup>3</sup> a mené de nombreuses marches exploratoires en région bruxelloise. Cette expérimentation collective de l'espace public menée par des groupes de femmes a été initiée au Canada dans les années 1990 dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et les violences. Elle implique un cheminement doublé d'observations relatives aux équipements, aux ambiances et aux ressentis. Elle permet aussi de se réapproprier des lieux que l'on n'oserait pas fréquenter seule, de repérer les ressources (commerces, services de soin, institutions ...) pour trouver éventuellement du soutien ou de l'aide. Ces marches démarrent par un échange autour de cartes au cours duquel le groupe va choisir le quartier qui sera exploré, noter les endroits vécus comme insécurisants, déterminer ensemble un itinéraire. La carte peut être complétée par les observations faites en cours de route. Elle servira ensuite éventuellement de base de présentation de propositions relayées par le groupe auprès des services et autorités publiques concernés en vue d'améliorer le sentiment de bien-être. L'objectif est d'ouvrir aux femmes des espaces publics dont elles profitent peu, voire où elles se sentent indésirables ou en danger à certaines heures. Dans le même registre d'actions, l'Université des Femmes a organisé

des « marches de sorcières »<sup>4</sup> à la nuit tombée au cours desquelles les participantes étaient invitées à découvrir des quartiers urbains et à y rencontrer des « femmes de pouvoir » (échevine, gardienne de la paix, lieutenant de police, directrice d'académie du soir, etc) afin de se dessiner mentalement une carte plus accueillante de leurs espaces de vie, privée ou professionnelle.

Dans les locaux du Monde selon les femmes<sup>5</sup>, des cartes officielles de Bruxelles ont été mises à disposition lors d'ateliers du K'fem, café féministe de rencontres artistiques. Il s'agissait, pour les participantes de l'atelier, de réagir au slogan « *Reprenons la rue* », de s'interroger sur ce qu'il suscitait en chacune d'elles et, ensuite, de coller, annoter, dessiner un *Plan pour Brux'Elles*. Chacune a pu imaginer de nouveaux noms pour des lieux urbains connus, marquer des évènements féministes, implanter des services souhaités au gré de ses envies, ses frustrations, ses besoins. À la fin de l'atelier, une présentation au groupe des cartes ainsi détournées, provoquait commentaires, échanges et enthousiasmes partagés. Cet élan créatif a nourri à plusieurs reprises des actions collectives de collages de noms de femmes sous les plaques de rues officielles de la ville, dans le cadre de la préparation du 8 mars, journée internationale des luttes des femmes pour leurs droits.

Plusieurs organisations de femmes en Belgique et dans de nombreuses autres villes du monde, ont en effet forcé l'observation des inégalités de représentation dans les espaces urbains. En cartographiant les dénominations des rues, des places, mais aussi les statues, les monuments, les œuvres d'art présentes dans l'espace public, elles ont montré combien les femmes y sont peu ou mal représentées et à quel point la domination masculine s'inscrit dans le paysage urbain. Le caractère phallique des constructions, la violence masculine du « street art », les publicités et la statuaire sexualisant les femmes, ... tout contribue à une « *une ville faite par et pour les hommes* » comme le souligne le géographe Yves Raibaud<sup>6</sup>.

Mettre en carte entre donc dans la panoplie des méthodologies utilisées pour (se) rendre compte des vécus différents des femmes et des hommes. Cela permet d'examiner leur mobilité, de constater que les trajets habituels sont plus directs du domicile au travail et retour pour les uns alors que les unes morcellent leurs déplacements pour assurer visites médicales, courses, soins aux personnes âgées etc.

Terminons ce bref aperçu des utilisations de la carte par l'exemple d'une cartographie collective inhabituelle. À Saint-Gilles, l'art-thérapeute Valérie Provost anime de nombreux ateliers dans son petit mais sympathique espace d'exposition. Au fil d'un projet collectif itinérant comportant une soixantaine d'ateliers organisés sur deux années, l'œuvre « *Quartiers brodés - Saint-Gilles* »<sup>7</sup> a été réalisée. Plus de 500 participant-es, dans différents lieux (associations, écoles de devoirs, parcs, CPAS, bars branchés, café social, centre d'expression et de créativité, prison...) ont ajouté, en quelques points, leurs impressions, leurs émotions, leurs souvenirs. L'œuvre, dont la confection fait l'objet d'une chronique dessinée, circule dans différents lieux : elle a été accrochée l'hiver 2023 à Liège dans le cadre de l'exposition temporaire « *Contre-cartographies de nos lieux de vie* » à la Cité Miroir<sup>8</sup> dans laquelle plusieurs vécus de cartographies citoyennes étaient illustrés.

## Pistes et ressources pour bien « jouer aux cartes »

Sans être exhaustive, voici quelques notes prises au cours de ces différentes expérimentations et découvertes. À chacun-e d'y ajouter les siennes et, pourquoi pas, de se faire une carte des cartographies.

Pour commencer, il faudra des cartes ou du matériel pour équiper les ateliers. Outre des magasins spécialisés, les différentes institutions chargées du tourisme en proposent déjà un grand choix, que ce soit au niveau local ou régional voire fédéral. L'IGN est une ressource importante. Ne pas oublier les associations concernées par les problématiques environnementales qui produisent des cartes plus spécifiques (sentiers, réseaux hydrographiques, ...) ou les centres d'histoire qui peuvent fournir des cartographies anciennes. Services des travaux, urbanisme, cadastre, notaires et écoles constituent d'autres pistes à explorer.

Si vous ne trouvez pas la base qui convient à votre démarche collective, n'hésitez pas à la réaliser avec l'aide d'un-e expert-e. Un échange au sein du groupe permettra de partager les différents types de cartes, de se familiariser avec leur lecture, le déchiffrement de leurs légendes et symboles. S'il en manque, inventez les vôtres, dessinez vos logos et convenez ensemble des signes de marquage de vos observations. Il est possible de s'affranchir des modèles et des conventions aussi bien dans les méthodes que dans les matériaux utilisés. L'important est de dresser collectivement une représentation commune d'un espace réel ou rêvé, de faire un premier pas pour concrétiser des changements sociaux souhaités.

Dans le rayon « outils », la « carte mentale » proposée par Chloé Salembier et Stéphanie Cassilde, a été utilisée par des groupes de femmes pour cartographier leur espace de vie en réfléchissant à leur propre fréquentation. Elle fournit toutes indications utiles pour « *créer la carte mentale de son logement sous le prisme du genre* »<sup>9</sup>.

Le travail d'Anne Rondia, architecte et paysagiste, gestionnaire et conceptrice des espaces verts et publics de la Ville de Liège depuis près de trente ans est montré à l'aide de photos et de cartes. Son travail se déploie à partir d'observations et d'interactions avec les habitant-es. Là aussi, la mise en cartes éclaire à la fois les processus citoyens, les enjeux, les réalisations publiques. Un livre illustre et indique ses méthodologies<sup>10</sup>.

L'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS) développe plusieurs réalisations et études intéressantes consacrée aux inégalités de genre dans l'espace public<sup>11</sup>. La cartographie est également utilisée dans le cadre de recherches scientifiques pour documenter la mobilité des travailleuses. Ainsi, Noémie Emmanuel a cartographié les parcours de femmes travailleuses du *care* à Bruxelles pour montrer comment penser l'accessibilité de la ville à partir de leurs mobilités<sup>12</sup>.

Depuis les premières marches canadiennes dans les années 1990, cette méthode des marches exploratoires a été largement documentée et utilisée. Des références méthodologiques sont publiées pour mettre sur pied une marche exploratoire, moyen simple, gratuit et accessible de s'approprier l'espace public. À titre d'exemple, citons le *Guide méthodologique des marches exploratoires* publié en 2012 par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes français. Il vous guide pas à pas, fournit exemples, pistes et références bibliographiques utiles.

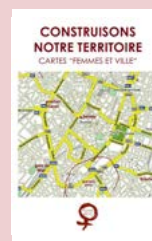
Pour se donner du souffle et envisager la carte du monde, *l'Atlas des femmes* de Joni Saeger publié chez Laffont en 2019 situe les injustices subies par les femmes sur toutes les cartes de notre planète. Édifiant et mobilisant !

1. <https://metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-bordelais-a-l.html>
2. Ces exemples sont plus largement présentés dans Claudine LIENARD, « Approches féministes de l'espace public urbain (2000-2015) », dans Muriel SACCO et David PATERNOTTE (dir), *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2018, pp. 155-170.
3. [www.garance.be/ressource/espace-public-genre-et-sentiment-dinsecurite/](http://www.garance.be/ressource/espace-public-genre-et-sentiment-dinsecurite/)
4. Claudine LIENARD, *Le défi de l'accès des femmes aux espaces publics la nuit. Expérience d'un dispositif d'animation en milieu urbain*, Université des Femmes, 2013 (en ligne) [www.universitedesfemmes.be/se-documenter/telechargement-des-etudes-et-analyses/product/185-le-defi-de-l-access-des-femmes-aux-espaces-publics-la-nuit](http://www.universitedesfemmes.be/se-documenter/telechargement-des-etudes-et-analyses/product/185-le-defi-de-l-access-des-femmes-aux-espaces-publics-la-nuit)
5. [www.mondefemmes.org/](http://www.mondefemmes.org/)
6. Yves RAIBAUD, *La ville faite pour et par les hommes*, Paris, Éditions Belin, 2015.
7. Lire l'explication complète sur [www.valerieprovost.net/quartiersbrodes](http://www.valerieprovost.net/quartiersbrodes)
8. Voir « Politique du banc public », *Aide-Mémoire*, Territoires de la Mémoire, n°102, automne 2023.

9. Chloé SALEMBIER et Stéphanie CASSILDE, « Explorer les conditions d'habitat au sein des couples. La carte mentale, outil d'appréhension du genre », *Les échos du logement*, n°126, (en ligne) [https://cehd.be/media/1239/explorer-les-conditions-dhabitat-au-sein-des-couples\\_les-%C3%A9chos-du-logement-n-126.pdf](https://cehd.be/media/1239/explorer-les-conditions-dhabitat-au-sein-des-couples_les-%C3%A9chos-du-logement-n-126.pdf)
10. Marie ROOSEN (dir), *Anne Rondia architecte et paysagiste*, Archidoc07, 2023.
11. [www.iweps.be/publication/espace-public-et-inegalites-de-genre/](http://www.iweps.be/publication/espace-public-et-inegalites-de-genre/)
12. Noémie EMMANUEL, *Le trajet du soin. Penser l'accessibilité de la ville à partir des pratiques de mobilité quotidiennes des femmes travailleuses du care à Bruxelles*, Université des Femmes, Cahiers de l'UF n°15, 2021.



#### POUR EN SAVOIR PLUS...



*Construisons notre territoire. Cartes Femmes et ville. Fiche méthodologique*, Monde selon les femmes, 2024 (en ligne) [www.mondefemmes.org/product/construisons-notre-territoire-cartes-femmes-et-ville/](http://www.mondefemmes.org/product/construisons-notre-territoire-cartes-femmes-et-ville/)

#### MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Antoinette MAÏA ♦ Coordinatrice Service Belgique francophone WSM

## Collaboration intergénérationnelle en Afrique centrale

Dans la sous-région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi et RD Congo), l'insécurité politique et socio-économique reste endémique. De plus, la situation de pauvreté et de vulnérabilité des personnes du troisième âge est inquiétante et figure parmi les grands défis auxquels ces pays doivent faire face. Les organisations partenaires de WSM en Afrique centrale œuvrent pour que les personnes vulnérables, notamment les personnes âgées, puissent bénéficier du droit universel à une vie digne et à une protection sociale adéquate.

Fin octobre dernier, une délégation composée d'organisations de personnes âgées de Belgique (OKRA et ENEO), du Bangladesh (GK), du Burundi, du Rwanda et de la RD Congo s'est retrouvée pour échanger et apprendre les uns et des autres en allant à la rencontre des réalités de vie des personnes âgées de cette région des Grands Lacs.

Le travail dans le secteur informel y est prédominant et la grande majorité des personnes âgées n'ont pas droit à une pension digne. Seul·es les fonctionnaires de l'État, des services publics et de quelques entreprises qui ont cotisé à la Caisse nationale de la Sécurité sociale peuvent bénéficier d'une retraite. Les personnes âgées (PA) vivent principalement avec leur famille jusqu'à leur dernier souffle. Cette règle ne doit pas être bafouée. Dans le cas contraire, on s'attire sur soi la honte et le déshonneur.

Les maisons d'accueil et les homes n'y sont pas bienvenus. Leur état des lieux est d'ailleurs désastreux : manque de financement, infrastructures non adaptées aux normes internationales, déficit des intrants pour des soins de santé appropriés, nombre insuffisant de structures, etc. À ces constats s'ajoute le fait que les personnes âgées ont une vision d'elles-mêmes qui les rend encore plus vulnérables : elles se désengagent et

se retirent peu à peu de la société pour se reposer ; leurs activités et contacts sociaux diminuent. Or, elles ont encore besoin de revenus pour pouvoir se nourrir, se loger et se soigner décentement. Plus encore, elles ont besoin de liens sociaux.

### Au Burundi

#### Les activités intergénérationnelles de CBY

La délégation de WSM s'est tout d'abord arrêtée au Burundi, dans la province de Gitega, pour y rencontrer la Congrégation des Frères Bene-Yozefu (CBY), du nom de Joseph de Nazareth, qui a été fondée par un Frère belge. À son origine, cette congrégation organisait des soins et une assistance aux frères plus âgés, mais très vite, elle a ouvert ses activités plus largement. Aujourd'hui, CBY dispense des soins de santé, développe des formations, des activités génératrices de revenus et cherche des moyens d'impliquer activement les personnes âgées et les jeunes

### Témoignages de Malgaritte BARANDAGIYE et de Menedore NTIKAZOHERA

**Menedore (accompagnante, 58 ans) :** *« L'administration est prise en charge par CBY et c'est elle qui forme les duos. Les personnes ne doivent pas nécessairement être de la même colline (= le même quartier, village), c'est même mieux si ce n'est pas le cas. Si tu accompagnes quelqu'un de ta colline, il n'y a pas le même intérêt, la même valeur dans les échanges ».*

**Malgaritte (75 ans) :** *« Je suis seule, sans famille. J'ai toujours travaillé dans le secteur informel. Une personne est venue prendre de mes nouvelles : « Maman, comment vas-tu ? ». Et elle m'a demandé si je voulais être accompagnée. J'ai dit oui. Depuis, nous nous voyons trois fois par semaine. S'il y a une activité organisée à la coopérative et*

*que les déplacements sont possibles, Menedore vient me chercher et nous y allons ensemble. La récolte me permet de manger et je reçois du savon fait par la coopérative avec lequel je peux laver mes vêtements. C'est une bénédiction cette coopérative, j'ai une mutuelle et je peux vivre en bonne santé. Pour le moment, je ne peux pas aller aux champs. Alors, ce sont les autres et la coopérative qui m'aident. ».*

**Menedore :** *« Je sais que d'une manière ou d'une autre, je serai vieille moi aussi. C'est une vocation, un devoir pour moi que d'être en soutien à ces personnes âgées. Elles sont bien trop souvent délaissées quand elles n'ont plus aucune famille ou que les enfants ont quitté le village ou la colline ».*

dans la société grâce à un accompagnement intergénérationnel. *« Après 60 ans, les vieillards sont confrontés à différents problèmes de santé, notamment aux troubles cardiaques, de la mémoire, de comportement, à un rythme beaucoup plus lent pour exécuter certaines tâches quotidiennes, etc. Ces personnes sont aussi confrontées à l'isolement, aux injures, à l'abandon, à l'infantilisation, au manque de respect et de considération, aux accusations gratuites de sorcellerie, à la spoliation... »* nous explique Frère Elyse Ndiwokubwayo qui a accompagné la délégation à la découverte de leurs initiatives. *« Cette situation est insupportable ».*

Les activités dites intergénérationnelles organisées par CBY visent à lutter contre l'isolement social des personnes âgées. Réaliser des activités ensemble recrée des contacts et des liens, favorise un tissu social important. Les rencontres et les échanges entre les personnes âgées et les jeunes les renforcent pour faire entendre leur voix socialement et politiquement, car les jeunes comme les personnes âgées veulent davantage compter dans la société ; les uns exprimant les opinions des autres et vice versa. C'est ainsi que les plus jeunes rendent visite aux personnes

âgées à domicile et se parlent. L'objectif est de mieux se comprendre grâce à ce dialogue, mais aussi de se transmettre des connaissances. Les personnes âgées racontent l'histoire du Burundi et expliquent les traditions aux jeunes. Les jeunes accompagnent alors les personnes âgées, par exemple, en montrant comment utiliser un téléphone portable pour suivre l'actualité et rester en contact avec leur famille, parfois éloignée.

### Kitchen Garden, une coopérative agricole engagée

CBY a mis à disposition de la coopérative Kitchen Garden un terrain agricole. Le groupe intergénérationnel fonctionne de manière collective dans la prise de décision, notamment à propos de la manière dont la production sera utilisée. De plus, la gestion des tâches est commune avec une répartition adaptée : les travaux agricoles les plus exigeants physiquement sont principalement effectués par les plus jeunes du groupe ; les soins de certains cultures et animaux sont pris en charge par tous les membres, jeunes et moins jeunes. Les revenus des activités agricoles sont aussi partagés par tous les membres de la coopérative. Les

plus jeunes – notamment de nombreuses femmes – ont ainsi la possibilité de cultiver des aliments, de nourrir leur famille et de gagner un revenu supplémentaire.

### Danser, créer et chanter ensemble

Au centre culturel Saint-Joseph, les personnes âgées enseignent aux jeunes des danses traditionnelles burundaises et fabriquent ensemble des instruments de musique. La danse traditionnelle est tellement intense physiquement qu'elle est considérée comme une activité sportive à part entière. Dans la bibliothèque, les jeunes et les moins jeunes se rencontrent et partagent leurs connaissances et savoirs. Ces activités créent un contact et un lien plus étroit ainsi qu'un respect entre les générations. Les jeunes reconnaissent l'expertise des aînées, qui sont des enseignant-es, et ainsi ils gagnent en confiance et acquièrent des compétences impressionnantes. Beaucoup de ces jeunes sont issus de familles très pauvres et n'ont pas toujours accès à l'éducation : ils sont également vulnérables. En participant aux animations, ils peuvent rejoindre le programme de formation dispensé par le centre culturel. Tout le monde est gagnant.

### Au Rwanda, un réseau associatif

Au Rwanda, trois organisations partenaires de WSM travaillent de concert pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées : il s'agit d'ARR (Association des retraités du Rwanda), de la FMP (Fédération des mouvements populaires) et de AMI (Association Modeste et Innocent). Elles se retrouvent au sein du réseau pour le droit à la protection sociale Inspir Zamuka.

L'ARR s'adresse en particulier aux personnes âgées et compte actuellement 6.000 membres. Le Rwanda recense 35.000 retraité-es. Les personnes âgées ont besoin de développer des activités génératrices de revenus pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Cependant, elles ne peuvent le faire seules. Concrètement, l'ARR s'occupe d'identifier les besoins des personnes âgées les plus vulnérables, leur octroie du maté-

riel d'hygiène et certains vivres, facilite également le transport et la communication pour les jeunes qui accompagnent ces personnes âgées. La FMP s'occupe de l'identification des jeunes (en dessous de 35 ans). Un-e jeune peut ainsi accompagner 4 à 5 personnes âgées. L'AMI intervient dans la formation de ces jeunes : formation psychosociale, en particulier psychologie des personnes âgées, formations en économie sociale et solidaire, en gestion d'activités génératrices de revenus. Aujourd'hui, les activités développées sont l'apiculture et la culture de champignons.

Dans l'association Nzindagisa, un groupe intergénérationnel se réunit presque toutes les semaines pour parler, échanger mais aussi pour apprendre avec l'aide des jeunes : comment payer par téléphone ? Comment épargner pour une meilleure santé ? Les jeunes présentent aussi des scénettes théâtrales et créent ainsi des moments de convivialité importants. Chaque groupe a aussi ses activités génératrices de revenus, par exemple en fabriquant du savon.

Le plaidoyer politique de l'association Nzindagisa se concentre principalement sur les autorités communales pour la prise en charge de ces personnes âgées.

### Vivre heureux et longtemps

Cet adage est une question publique qui concerne les régimes de retraite et l'assurance santé et implique des réformes inévitables de la protection sociale en Afrique. C'est pourquoi, les pouvoirs publics doivent mettre en place les conditions nécessaires pour une vie meilleure pour les personnes âgées. Jusqu'à présent, les interventions publiques sont loin d'être à la hauteur de leurs besoins et de leurs problèmes.

Selon l'enquête commandée par WSM et menée par la CDS (Chaire de dynamique sociale), sous la direction du Professeur Sylvain Shomba Kinyamba, on constate dans les trois pays de la sous-région que les apports des familles et des initiatives, notamment celles menées par les organisations partenaires de WSM, ne suffisent pas pour répondre aux divers problèmes que pose la vieillesse.

Les stratégies de plaidoyer des organisations partenaires de WSM en RDC, au Rwanda et au Burundi s'inscrivent dans une dynamique de changement des conditions de protection sociale des personnes du troisième âge dans la sous-région des Grands Lacs. Elles visent à garantir leurs droits à la sécurité alimentaire, garantir des revenus pour les personnes âgées qui en sont dépourvues, promouvoir leur sortie de la pauvreté. Ces pays doivent donc initier et voter des lois spécifiques pour la protection sociale des personnes âgées ; des mesures adéquates doivent être prises pour assurer l'accès au logement, aux soins de santé, à la nourriture et à un accompagnement.

Par exemple, il est demandé aux autorités communales de pouvoir reloger les personnes âgées les plus vulnérables (soit parce qu'elles sont complètement isolées, soit parce que leur logement est inhabitable) et de leur assurer un accompagnement car elles se sentent alors déracinées et sombrent parfois dans un plus grand isolement avec le risque de se laisser mourir. C'est pourquoi la présence et l'accompagnement par des jeunes sont considérés par les organisations comme indispensables pour le bien-être des personnes âgées.

Vous l'aurez compris, la route est encore longue pour que «les vieux» puissent vivre heureux et longtemps. Pas uniquement en Afrique, d'ailleurs. Le fait d'avoir

### Témoignages des membres du groupe de l'association Nzindagisa

*«Nous avons des maladies propres à notre âge. Quand nous arrivons au centre de santé, parfois nous sommes renvoyés car les maladies chroniques ne sont pas prises en charge».*

Un autre plaide pour favoriser les contacts entre jeunes et vieux : *« Soyez nos bras, nos yeux, nos jambes pour nous aider. »* ou encore *« Si tu ne parles pas à ton père, tu n'entendras pas ce que ton grand-père a à te dire. »*

réalisé cet échange international avec des organisations belges et du Bangladesh a permis de poser les jalons de nouvelles collaborations. Une journée forum se tiendra cette année avec l'ensemble des organisations concernées pour réfléchir ensemble autour de la question suivante : *« En quoi l'approche intergénérationnelle est-elle une méthode pertinente pour une société plus inclusive pour les aînés et les jeunes ? ».*

Jean Ziegler nous laissait méditer : *« La démocratie n'existe vraiment que lorsque tous les êtres qui composent la communauté peuvent exprimer leurs vœux intimes, librement et collectivement, dans l'autonomie de leurs désirs personnels et la solidarité de leur coexistence avec les autres et qu'ils parviennent à transformer en institutions et en lois ce qu'ils perçoivent comme étant le sens individuel et collectif de leur coexistence ».*



# ÉLECTIONS 2024



## JOURNAL DE CAMPAGNE

Les élections européennes, fédérales et régionales se tiendront le 9 juin 2024. C'est dans ce cadre que le Mouvement OuvrierChrétien (MOC), mouvement social indépendant et pluraliste qui développe un projet politique de solidarité, de justice et d'égalité, publie comme en 2019 son « journal de campagne ». Celui-ci revient sur nos priorités politiques et reprend également les réponses des principaux partis politiques francophones à ce sujet.

### 2020-2024: RETOUR SUR NOS PRIORITÉS

En 2020, le MOC avait décidé d'articuler son plan de travail politique autour de thématiques prioritaires : démocratie, migrations, écologie, sécurité sociale et réduction collective du temps de travail. Si nous réalisons une rapide analyse de ces différentes thématiques sur cette dernière législature, malgré des avancées sur certains points, le bilan n'est malheureusement pas très positif.

Ainsi, en termes **démocratiques**, les dernières discussions de 2023 et début 2024 ont tourné autour de la loi « anti-casseurs » – finalement abandonnée grâce à la mobilisation des mouvements sociaux – et de l'ordonnance numérique, adoptée à Bruxelles. Avec la crainte du secteur associatif d'assister à un recul du droit de manifester (voir notamment le conflit social autour de Delhaize) ainsi qu'un accès aux services collectifs limité par la numérisation. Durant la pandémie, on a aussi pu constater le renforcement d'une vision autoritaire du pouvoir, avec la domination du pouvoir exécutif sur le législatif.

La question **migratoire** a quant à elle été marquée par un mépris de l'État de droit, la Belgique a d'ailleurs été sous le coup de nombreuses condamnations pour non-assistance aux demandeur·ses d'asile. Il n'y a toujours pas d'accord fédéral sur la régularisation des personnes sans papiers et la législature a été marquée par une grève de la faim. À l'heure où nous bouclons ce journal s'ouvrent des discussions sur le nouveau Code de la « migration contrôlée » qui, selon les premières analyses, constitue lui aussi une menace par rapport aux droits fondamentaux. Au registre migratoire toujours, on saluera l'accueil de millions d'Ukrainien·nes en Europe suite à l'agression russe de 2022. On ne pourra en revanche que regretter l'approche « deux poids deux mesures » envers les réfugié·es d'autres pays, les Palestinien·nes notamment.

Du point de vue de la **sécurité sociale**, le dossier phare défendu par le MOC avec toute une série d'organisations

était la suppression du statut de cohabitant·e<sup>1</sup>. Alors que des brèches sont apparues sur ce dossier – que ce statut a même été suspendu dans certains cas durant la crise sanitaire et les inondations – le constat reste actuellement celui d'un blocage au niveau fédéral avec les partis néerlandophones et le MR. Par ailleurs, alors que le COVID-19 a démontré l'importance de notre système de sécurité sociale, on ne peut que constater encore aujourd'hui les profondes difficultés rencontrées par les professionnel·les de la santé et du social<sup>2</sup>. Enfin, dans les mesures positives, on retiendra la hausse des minima sociaux et du salaire minimum.

En termes écologiques, les inondations de 2021 et la sécheresse de 2022 ont démontré, s'il le fallait encore, que le changement climatique n'épargne plus personne. Dans un autre registre, durant la crise énergétique, des mesures d'aide ont été prises par le gouvernement fédéral, malheureusement de manière non structurelle, pour les personnes en situation de précarité. Pour le MOC, la recherche de solutions face à l'effondrement écologique en cours, d'une part, et le combat pour plus de justice sociale, d'autre part, ne peuvent être menés que conjointement, dans le cadre d'une « transition juste ». Celle-ci passera par la mise en oeuvre effective de mesures ambitieuses proposées par les gouvernements en matière d'isolation des logements et de développement des transports publics notamment.

En ce qui concerne la **réduction collective du temps de travail**, on constate qu'il n'y a eu aucune avancée majeure, en dehors d'accords sectoriels ou au niveau de l'entreprise. Au niveau fédéral, le gouvernement a légiféré sur l'aménagement du temps de travail à temps plein. Cette loi ne prévoit pas de réduction, mais bien une concentration du temps de travail sur un nombre réduit de jours, avec un allongement conséquent de la journée de travail. Elle s'adresse aux entreprises qui souhaitent essayer le passage à quatre jours par semaine.

**De manière transversale, un constat se pose pour le MOC: faute d'un système fiscal juste et équitable dont nous attendons toujours la réforme, les pouvoirs publics se trouvent trop souvent en difficulté pour proposer des solutions structurelles** aux nouveaux besoins collectifs qui émergent...<sup>3</sup> Le prochain gouvernement ne pourra plus faire l'impasse sur cette question comme en 2023. ●

1. [www.stop-statut-cohabitant.be](http://www.stop-statut-cohabitant.be)

2. <http://coalitionsante.be/campagne/vivre mieux>

3. On peut aussi évoquer l'enjeu de l'alimentation et les mobilisations agricoles au début de cette année 2024.



# Élections 2024 en régions

## Un programme et quatre tables-rondes au Luxembourg

De janvier à mai 2024, aux quatre coins de la province du Luxembourg, sont organisées des conférences, ciné-débats et des animations afin de glisser au cœur des mécanismes que représente la démocratie, les institutions politiques ou les élections. **Brochure en ligne:** [www.mocluxembourg.be/medias/files/brochure-elections-2024-numerique.pdf](http://www.mocluxembourg.be/medias/files/brochure-elections-2024-numerique.pdf)

En avril et mai 2024, quatre tables rondes politiques sont programmées en soirée avec les candidat·es des principaux partis.

18 avril 2024 – Virton –  
Débat politique sur le Régional  
23 avril 2024 – Libramont –  
Débat politique sur le Fédéral  
14 mai 2024 – Arlon –  
Débat politique sur l'Europe  
23 mai 2024 – Bastogne –  
Débat politique sur le Régional  
Infos : [www.mocluxembourg.be/](http://www.mocluxembourg.be/)

## La politique sans tabou, un cycle de formations à Verviers

Baromètres et sondages politiques : entre perspectives et limites.

22 mai 2024 de 18h00 à 20h00

Lieu : CIEP (Rue du Palais 25 à Verviers)  
Inscription obligatoire  
Infos : [secretariat@mocverviers.be](mailto:secretariat@mocverviers.be)  
GSM : 0484/30 99 12

## Perspectives élections : pour faire vivre le débat à Bruxelles

Programme d'activités publiques pour mettre en débat les enjeux portés par le MOC avec d'autres acteur·rices de la société civile. **- Un accès au logement digne pour tou·tes !**  
En collaboration avec les Équipes populaires Bruxelles.

Date : Jeudi 28 mars 2024 à 19h00  
Lieu : Maison Mosaïque Vie Féminine (rue A. Vandenpeereboom, 20A à Molenbeek)  
Infos : <https://mocbxl.be/event/acces-a-un-logement-digne-pour-tou-te-s/>

### - Quelles solutions à la crise démocratique ?

En collaboration avec la CSC Bruxelles  
Date : 10 avril 2024 à 18h00  
Lieu : MOC (rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles)

### - Les enjeux de la transition écologique à Bruxelles

Date : 16 avril 2024 à 19h00  
Lieu : Les JOC Bruxelles (rue d'Anderlecht, 4, 1000 Bruxelles)

### - Voter en connaissance de cause

En collaboration avec la CSC Bruxelles  
Date : 25 avril 2024 à 18h30  
Lieu : MOC (rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles)

### Rencontre de candidat·es autour des priorités du MOC Bruxelles

Soirée de clôture avec l'objectif d'interpeller directement les partis de gauche et du centre sur la façon dont ils envisagent (ou pas) de porter ces enjeux au sein de l'enceinte parlementaire ou du gouvernement qu'ils briguent.

Date : 3 mai 2024 à 18h30  
Lieu : MOC (rue Pletinckx, 19 à 1000 Bruxelles)  
Infos : CIEP-MOC Bruxelles  
[www.mocbxl.be/agenda](http://www.mocbxl.be/agenda)



## PRIORITÉS DU MOC ET RÉPONSES DES PARTIS

Vous trouverez sur notre site consacré aux élections (tous niveaux de pouvoir) le plaidoyer du MOC, l'agenda des activités et débats, ainsi que divers outils et des initiatives citoyennes inspirantes.



[www.democratieenaction.be](http://www.democratieenaction.be)

## Centres régionaux



### BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400  
Nivelles • 067.21.89.91

### BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000  
Bruxelles • 02.557.88.35

### CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000  
Charleroi • 071.31.22.56

### DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590  
Ciney • 083.21.24.51

### HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100  
La Louvière • 064.23.80.20  
Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000  
Mons 065.35.39.63

### HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8 - 7500  
Tournai • 069.88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800  
Ath • 068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700  
Mouscron • 056.33.48.68

### LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000  
Liège • 04.232.61.61

Huy:

av. Albert 1<sup>er</sup>, 6 - 4500  
Huy 085.21.11.33

### LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700  
Arlon • 063.21.87.33

### NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000  
Namur • 081.22.68.71

### VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800  
Verviers • 087.33.77.07

### CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700  
Eupen • 087.59.46.30



Reportage &



Reportage &

En octobre 2023, à l'initiative de WSM, une délégation composée d'organisations de personnes âgées partenaires de l'ONG s'est retrouvée pour échanger et apprendre les uns et des autres en allant à la rencontre des réalités de vie des personnes âgées du Burundi et du Rwanda. Le reportage de ce numéro fait la part belle à cette expérience de rencontre et de collaboration intergénérationnelles.

Adrienne DEMARET ♦ Équipes populaires

## Énergie : libérons-nous de la libéralisation !

En 2021 et 2022, les citoyen·nes ont pris comme une gifle la crise de l'énergie, crise qui a pesé vite et fort sur les budgets déjà lessivés des ménages en situation post-Covid. Certains mots qui font peur sont apparus dans les médias : pénurie, hausse historique des prix, fin des contrats fixes... Touché·es de plein fouet par cette crise de l'énergie, comme la majorité des consommateur·rices, les militant·es des Équipes populaires se sont plongé·es corps et âmes dans cette thématique, puis ont analysé les différents acteurs du marché de l'énergie, notamment via les animations *Energie' à Brac'*. Certains groupes ont alors ressenti le besoin de décrypter les factures énergétiques, qui constituent des documents complexes et difficiles à comprendre témoignant à eux seuls à quel point le marché de l'énergie est une énorme machine dans laquelle se noient les consommateur·rices. D'autres militant·es ont choisi de s'interroger sur l'utilisation de notre énergie, notre dépendance et notre manque d'autonomie. Tous et toutes ont voulu savoir pourquoi les factures étaient devenues impayables, à qui allait cet argent, et pourquoi le gouvernement restait impassible alors que les citoyen·nes devaient de plus en plus choisir entre se nourrir et se chauffer. L'énergie était au cœur des préoccupations des bénévoles. La colère grondait. L'envie de faire changer le système aussi. En janvier 2023, les Équipes populaires ont ainsi choisi de mener leur campagne de sensibilisation autour de cette thématique.

### Comprendre pour dénoncer

Qu'est-ce que la crise de l'énergie ? Lorsqu'il y a une différence, même temporaire, entre l'offre et la demande d'énergie, les prix augmentent fortement. Le risque de pénurie se fait aussi sentir. La forte reprise économique mondiale, après la récession liée à la pandémie de Covid-19, amplifiée à partir de mars 2022 par l'invasion de l'Ukraine par la Russie fait que

nous vivons actuellement une crise énergétique mondiale qui a de lourdes conséquences économiques et sociales. Jusqu'à présent, c'est assez clair : l'énergie se fait rare et chère. Si l'augmentation des factures a appauvri un grand nombre de personnes, les grandes sociétés productrices d'énergie et leurs actionnaires en ont profité. Notre mouvement, avec ses militant·es, s'est penché sur les raisons profondes pour lesquelles la crise pèse surtout sur les citoyen·nes. Les « surprofits » réalisés sur le dos des consommateur·rices ont été rendus possibles par deux mécanismes : un système de fixation des prix de l'énergie (voir encadré), ainsi qu'un marché libéralisé où l'énergie n'est pas considérée comme un bien commun, mais comme un objet de spéculation et d'enrichissement.

#### Les surprofits

Le système de fixation des prix de l'énergie permet aux entreprises productrices d'énergies d'augmenter leurs recettes, les prix étant alignés sur les modes de production les plus coûteux (dans ce cas-ci, les centrales au gaz), peu importe le coût de production des autres technologies. Puisqu'il y a très peu de volonté de récupération des profits de la part des États, les entreprises ont toute latitude pour reverser les dividendes à leurs actionnaires.

En 2023, la campagne des Équipes populaires s'est centrée sur les erreurs stratégiques commises par l'État belge en optant pour la libéralisation du marché. La libéralisation s'enracine dans une vision néolibérale de l'économie. L'État laisse alors toute la place aux entreprises privées, voire les favorise. À partir des années 1980 et jusqu'aux années 2000, on a assisté à une vague de libéralisation, partielle ou totale selon les pays, de toute une série de services autrefois publics : les chemins de fer, les télécoms, l'énergie... Certains ont même envisagé de privatiser l'enseignement ou la santé. Pour dénoncer les consé-

quences du marché de l'énergie libéralisé, nous sommes retournés plus précisément en 2007 et avons recherché les discours qui portaient sur la libéralisation du marché de l'énergie. Les paroles du monde politique, de la classe dirigeante, des économistes et des producteurs d'énergie de l'époque ont été comparées avec la réalité de 2023. Ces promesses ont été classées en cinq catégories regroupées en un tableau des promesses de la libéralisation.

Services clients médiocres, flambées des prix, États pendus au clou du Traité de la Charte de l'énergie<sup>2</sup>... l'horizon énergétique n'est pas brillant. La crise de l'énergie actuelle pèse lourdement sur les ménages et les citoyen·nes, tandis que les grandes entreprises profitent de la situation pour augmenter leurs bénéfices et remplir les poches de leurs actionnaires.

Pour entrevoir une issue de secours, notre slogan et notre demande sont clairs : « *Face à la crise de l'énergie, trouvons plutôt une VRAIE solution, sortons de la libéralisation* ». Notre message se développe en trois temps :

1. La libéralisation du marché de l'énergie est un échec ;
2. Cette libéralisation n'est pas une fatalité, nous pouvons faire marche arrière, sans répéter les erreurs du passé ;
3. Des solutions innovantes existent : opérateur public d'énergie, communautés d'énergie, municipalisation...

### À la rencontre du grand public

Afin d'aller à la rencontre des citoyen·nes, une *Roue des promesses de la libéralisation* a été créée pour sillonner la Wallonie et Bruxelles. Cette roue colorée et de (très) grand format reprend les cinq catégories de promesses traduites en phrases du quotidien : « *J'ai confiance dans mon fournisseur d'énergie ; Ma facture est claire et limpide ; C'est facile de changer de fournisseur d'énergie ; Je n'ai pas peur d'ouvrir ma facture quand elle arrive ; Je connais les noms de petits fournisseurs*

*d'électricité... »*. Les passant-es, invité-es à tourner la roue des promesses de la libéralisation, ont confronté la « promesse » sur laquelle la roue s'était arrêtée à leur propre réalité. Cette roue a permis d'engager la discussion avec de nombreux citoyen-nés de tous âges et de tous milieux et de pointer une série de constats qui étaient au centre des discussions :

- La libéralisation du marché et ses offres trop nombreuses et peu claires n'ont pas amélioré la situation des consommateur-rices. Cela a surtout embrouillé le rapport des citoyen-nés avec la fourniture de son énergie. Comment changer ? Pour aller vers qui ?

- La facture est beaucoup trop complexe, les citoyen-nés ne savent plus ce qu'il-elles payent à qui.

- Les citoyen-nés connaissent peu leur droit vis-à-vis du secteur de l'énergie.

- Les citoyen-nés sont très peu au fait des alternatives, comme les coopératives d'énergie.

- La fracture numérique renforce les inégalités face au marché de l'énergie.

- Les surprofits, cela ne peut plus durer.

- Et maintenant que nous sommes conscient-es que la libéralisation est un échec, que pouvons-nous faire ?

La présence des animateur-rices dans l'espace public avait pour objectif de sensibiliser les citoyen-nés sur la différence entre les promesses faites il y a 16 ans, au moment de la libéralisation, et la réalité vécue quotidiennement par les consommateur-rices d'énergie. La libéralisation n'est pas une fatalité ; d'autres solutions sont possibles. Les discussions ont notamment porté sur les solutions qui pourraient être mises en place pour une vision à long terme où l'État traiterait l'énergie comme un bien commun.

## 2024 l'énergie encore et toujours !

En 2023, une partie des causes du dysfonctionnement du marché de l'énergie a été mise en évidence lors des échanges avec les citoyen-nés, ainsi que le fait que les solutions proposées par le gouvernement sont court-termistes, insuffisantes et sans réelle vision de l'avenir. C'est pourquoi, face à ces constats, les militant-es

des Équipes populaires ont à nouveau choisi l'énergie comme sujet de campagne de sensibilisation de 2024. En cette année électorale, ils et elles comptent bien se faire entendre sur cette thématique par le monde politique. Si la campagne 2023 a joué son rôle en analysant le passé et en dénonçant l'échec de la libéralisation du marché de l'énergie, celle de 2024 sera résolument tournée vers l'avenir en proposant des solutions concrètes pour améliorer le rapport des citoyen-nés à la fourniture d'énergie et en brisant le rapport de force déséquilibré entre consommateur et fournisseur d'énergie. Le but de la campagne sera d'ouvrir l'esprit du grand public et surtout au monde politique sur le fait qu'il est temps de prendre un virage à 180° dans la façon dont est envisagé le marché de l'énergie, que les petites mesures ne doivent plus être des sparadraps sur une fracture ouverte, mais une réflexion profonde, globale et ancrée dans la réalité des citoyen-nés, et dans le contexte de la sauvegarde de la planète.

## Proposer des solutions concrètes aux politiques

Les Équipes populaires ont des idées de solutions et ont réfléchi à des propositions à plusieurs niveaux (production, gestion, usage...) qui constituent une nouvelle vision de la gestion de l'énergie. Quatre pistes de solutions sont envisagées par les Équipes populaires :

- **(Re)municipalisation d'une partie de la fourniture d'énergie** : la reprise en main par l'État de la gestion d'une compétence publique qui a été privatisée en la replaçant sous le contrôle d'une autorité locale.

*Intérêts* : mettre fin aux abus des opérateurs privés, reprendre le contrôle de l'économie et des ressources locales et fournir un bien essentiel à des tarifs raisonnables.

- **La création d'un Opérateur Public d'Énergie, en lien avec les communautés d'énergie** : offrir la possibilité aux citoyen-nés d'opter pour un fournisseur public d'énergie.

*Intérêts* : un fournisseur public d'énergie propose davantage de garanties quant à la défense de l'intérêt général, une meilleure protection des travailleur-ses du secteur et un réinvestissement des bénéfices

pour améliorer le dispositif au lieu de les reverser à des actionnaires.

- **(Re)nationalisation : (re)transférer une propriété privée à l'État, c'est-à-dire à la propriété collective.**

*Intérêt* : garantir à tous et toutes la fourniture d'énergie, des tarifs uniformisés et équitables, mettre réellement en œuvre une politique concrète de transition énergétique, en constituant un socle vital d'énergie à prix raisonnable, ou gratuit, disponible pour tout le monde avec une tarification par palier.

- **La création de coopératives citoyennes et des communautés d'énergie** : projets locaux, choisis et proposés par les citoyen-nés et financés de manière participative, ou au sein de la commune.

*Intérêt* : l'autoconsommation, une utilisation locale de l'énergie. Ces coopératives se construisent principalement autour des énergies peu polluantes. Elles représentent une approche plus démocratique de la gestion de l'énergie.

L'équité se trouve au centre des propositions envisagées par les Équipes populaires. Les consommateur-rices payent le réseau de distribution via une facture. Si les personnes les plus aisées deviennent autonomes en énergie et quittent le réseau, cela constituera encore davantage de pression sur les moins nanti-es.

Même si notre campagne 2023 s'est un peu moquée des conseils donnés par le gouvernement (baisser d'un degré notre température, mettre un gros pull...),



nous ne nions pas l'importance de ces petits gestes quotidiens de chacun-e, mais ceux-ci ne peuvent être porteurs que re-placés dans une action plus globale.

### De l'intérêt de travailler en co-construction

La campagne 2024 est encore en gestation. En effet, le choix n'a pas encore été fait parmi toutes les solutions inspirées de la réalité du vécu des bénévoles et des témoignages des citoyen-nes rencontrés dans l'espace public autour de la roue des promesses de la libéralisation, de celle qui sera portée dans l'espace public. En cette année électorale, les messages seront fortement tournés vers le monde politique, afin qu'il nous écoute et que nous puissions aussi entendre leurs contraintes.

Pour proposer des solutions en lien avec le terrain, les Équipes populaires ont décidé de travailler en co-construction avec le RWADÉ (Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie)<sup>3</sup>. En effet, le RWADÉ et Info Énergie Wallonie sont en contact direct avec la population et en première ligne face aux problèmes rencontrés. Ils produisent régulièrement des analyses réflexives sur la situation actuelle, qui offrent des perspectives pour l'avenir. Leur apport offrira à la campagne une meilleure connexion au terrain, grâce aux témoignages des particuliers et de l'expertise de ces associations. En ce qui concerne la situation bruxelloise, l'expertise de la CGÉE (la Coordination Gaz-Électricité-Eau Bruxelles) sera intégrée à la campagne. ●

1. Fruit d'une collaboration entre l'asbl Empreintes, le Centre d'Appui Social Énergie et le service d'appui Énergie Info Wallonie
2. Il s'agit d'un vaste accord multilatéral de commerce et d'investissement applicable au secteur de l'énergie qui regroupe 54 parties contractantes, dont la Belgique et l'Union européenne. Plusieurs pays ont récemment décidé d'en sortir. En effet, le TCE protège surtout les investisseurs contre l'expropriation, la nationalisation... en fait tout ce qui peut avoir un impact sur leurs bénéfices prévus.
3. Les membres du RWADÉ sont la FGTB wallonne, la CSC, Canopea, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), les Équipes populaires, Empreintes ASBL, Solidarités nouvelles, le Réseau IDée, la Fédération des services sociaux, Revert ASBL et le Miroir vagabond.

**RENDEZ-VOUS fin avril 2024 pour découvrir les solutions portées par les Équipes populaires dans l'espace public. Avec une envie, celle de rendre à l'énergie son rôle premier : permettre à chacun-e de mener une vie digne.**

Manon LEGRAND ◆ Démocratie

# Femmes et institutions : écouter les femmes et instituer le dialogue



**D**urant deux ans (2022-2023), Vie Féminine a mené une campagne de terrain *Femmes et institutions : jouons la collaboration* en Wallonie et à Bruxelles en vue de sensibiliser largement aux rapports que les femmes entretiennent avec les institutions. Un enjeu fondamental puisqu'il s'agit de se pencher sur la qualité de la prise en compte des vécus et besoins spécifiques de chacune dans une société égalitaire, solidaire et juste. Il en ressort une étude qui se veut un outil de réflexion et une invitation à l'action. Elle se décline en deux principaux volets. Le premier traite des violences institutionnelles vécues par les femmes les plus vulnérables. Le second déplie des recommandations et leviers de transformation et d'amélioration des pratiques institutionnelles. Synthèse avec Laetitia Genin, coordinatrice nationale de Vie féminine responsable de cette campagne.

### Au départ : des constats

Une procédure qui traîne, un bureau qui ne laisse aucune place à la confidentialité, une prise en charge morcelée, un formulaire difficile à compléter, du racisme, du mépris de classe, des suspicions...Voici quelques exemples de situations auxquelles les femmes peuvent être confrontées dans leurs relations avec les institutions.

Les institutions sont multiples et variées. « *Nous nous sommes penchées sur les institutions dont les femmes nous ont directement et significativement parlé, qui sont au cœur de leur quotidien comme le CPAS, la commune, des institutions relatives à la mobilité, à la petite enfance, à la santé* », explique Laetitia Genin. Les institutions – établies par des personnes qui les pensent et les construisent afin d'organiser la société – sont le plus souvent des services ou des organisations investies d'une mission : répondre aux besoins de personnes et matérialiser leurs

droits à savoir les écoles pour le droit à l'éducation, l'ONEm pour le droit au chômage, un hôpital pour le droit à la santé, la justice pour le droit au divorce, les sociétés de logement social pour le droit au logement, les CPAS pour le droit à l'assistance sociale, etc. Pourtant, un constat général ressort de cette étude : le rapport des femmes aux institutions censées les aiguiller et les protéger, renvoie plutôt à des expériences douloureuses.

### Violences institutionnelles partout

Nécessité de rentrer dans une case et cantonnement des femmes à certaines cases (métiers 'féminins', sphère domestique, etc), « neutralité » de l'approche du vécu des femmes (Voir encadré), règles incompréhensibles, procédures longues, digitalisation des services : autant de « *violences institutionnelles* » vécues et identifiées par les femmes dans cette étude. « *Nous*

*parlons de violences institutionnelles pour désigner des logiques institutionnelles qui ne rencontrent pas ou plus leur objectif de protection et de soutien des citoyen-nes et qui deviennent intentionnellement ou pas, productions de violences. Les institutions sont faites pour répondre aux besoins des publics et elles échouent dans ce rôle, avec par conséquent une atteinte aux personnes et à leurs droits ». « Le sujet n'est pas neuf et revient souvent au sein de Vie Féminine. On savait par exemple, dans le cadre des violences conjugales, que les femmes rencontraient de grandes difficultés dans leur rapport à la justice. À travers cette campagne, on s'est rendu compte que le mécanisme de non-compréhension des réalités et des vécus des femmes se retrouve partout. Les crises sanitaires, économique et climatique que nous traversons actuellement viennent cristalliser ces dysfonctionnements structurels et portent significativement atteinte aux droits des femmes ».*

### De multiples obstacles

Comment expliquer ces violences ? « Les institutions ne sont pas imperméables aux systèmes sexistes, racistes, capitalistes tant dans leur philosophie que dans leur pratique ». Des constats nourris de témoignages de femmes qui illustrent comment ces trois systèmes de domination opèrent et se croisent dans leur rapport aux institutions : « À l'école, on me dit qu'ils sont étonnés que mes enfants suivent si bien. On me demande si je sais suivre à la maison, c'est vexant. J'ai un diplôme universitaire reconnu en Belgique » ; « Je venais pour un essai pour la formation carrelage, mais on m'a donné l'uniforme pour les es-sais aide-ménagère ».

L'étude précise que « parmi les femmes qui sont le plus à risque de connaître des violences institutionnelles, on retrouve celles qui se trouvent au croisement des dominations, mais aussi les très jeunes femmes, les femmes âgées, en situation monoparentale, porteuses de handicaps, etc. ».

Le fonctionnement des institutions est aussi le reflet de choix politiques. Les politiques sociales néolibérales prises ces dernières années ont glissé d'une logique assurantielle à une logique contractuelle, le

contrôle prenant le pas sur la protection. Au quotidien, chez les femmes, cette logique crée le sentiment d'être jugées ou suspectes ainsi que de la honte de se rendre dans les institutions pour recourir à leurs droits.

« On observe aussi une dissonance entre le temps des femmes et le temps des institutions. Les reports de rendez-vous, délai de la procédure d'octroi allongé, attente d'un document, sont monnaie courante. L'urgence des femmes n'est pas prise en compte », rapporte Laetitia Genin. Avec les conséquences dramatiques que cela peut avoir dans le cas de violences conjugales par exemple.

Cela peut non seulement aggraver la précarité des femmes mais aussi avoir un impact sur leur santé (stress, anxiété). Dans la lignée de cette dissonance entre les institutions et la vie des femmes, la coordinatrice de la campagne relève aussi que « les institutions ne proposent pas de prise en charge globale comme si les besoins des femmes – en matière d'emploi, de formation, de logement, de mobilité, d'enfance, etc. – étaient divisés ».

Les institutions sont peu hospitalières pour les bénéficiaires. « Nos institutions incarnent une forme d'autorité face à laquelle de nombreuses femmes expriment le sentiment d'être traitées comme des numéros plutôt que comme des personnes à part entière. Il faut donc déjà oser aller voir les institutions, et quand elles y arrivent, elles se retrouvent incomprises ». Les femmes illustrent ce constat : devoir « se mettre à nu », c'est-à-dire devoir répéter plusieurs fois son histoire et ses souffrances, ne pas pouvoir tisser une relation de confiance avec la personne en charge de son dossier, ne pas avoir accès à une pièce isolée pour pouvoir se confier.

La numérisation des services et des institutions – accélérée à la suite de la crise sanitaire – n'a pas arrangé les choses. « Les femmes nous ont rapporté avoir des difficultés relatives à l'utilisation de l'ordinateur, mais aussi des démarches comme les formulaires en ligne. De plus, l'absence de permanences et d'accès sans rendez-vous complique aussi leurs démarches, notamment dans les villages. Si certaines peuvent compter sur les ressources familiales pour les aider dans les

Le non-recours renvoie « à toute personne qui – en tout état de cause – ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre »<sup>1</sup>. Le non-recours s'explique du fait de la non-connaissance (le droit n'est pas connu par la personne), de la non-demande (le droit est connu mais n'est pas demandé), du non-accès (le droit est connu et demandé mais n'est pas perçu), de la non-proposition (le droit n'est pas proposé à la personne éligible par l'intervenant-e social-e). « La plupart du temps, et malgré les divers supports existants (brochures, campagne, etc.) la non-connaissance des droits est involontaire. Elle s'explique en partie par le décalage entre les moyens d'expression des femmes et celui des institutions (...) Cette non-compréhension peut engendrer une non-demande sous forme de résistance ou de protection : 'Je ne vais encore rien comprendre alors à quoi bon... Le non-recours peut entraîner l'exclusion, ne pas solliciter un droit pouvant amener à le perdre », souligne l'étude. « La non-connaissance des droits est extrêmement préjudiciable si l'on fait partie des personnes plus vulnérables comme par exemple, les personnes primo arrivantes, réfugiées, demandeuses d'asile, etc. qui ne maîtrisent pas bien la langue et qui ont peu de ressources matérielles et financières ».

**Pour aller plus loin :** Manon VOYEUX et Deborah DELCOURTE, « Des vies suspendues face au non-recours des droits sociaux », *L'Esperluette*, n° 118, décembre 2023, pp.12-14 (en ligne) [www.ciep.be/images/publications/esperluette/2023/118/Esper118.pdf](http://www.ciep.be/images/publications/esperluette/2023/118/Esper118.pdf)

1. Comme le définit Philippe Warin, l'un des fondateurs en 2002 d'Odenore, dispositif de recherche de l'Université Grenoble Alpes, pionnier en Europe dans l'observation du non-recours dans les domaines des prestations sociales, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle, des déplacements ou encore de la lutte contre les discriminations.

méandres digitaux, ce n'est pas le cas de toutes », explique Laetitia Genin.



Femmes et institutions : changeons les règles du jeu, Vie féminine, Bruxelles, étude 2023 (en ligne) [www.viefeminine.be/IMG/pdf/etude\\_femmes\\_institutions.pdf](http://www.viefeminine.be/IMG/pdf/etude_femmes_institutions.pdf)

Au vu de tous ces obstacles, on ne sera pas surpris d'apprendre que les femmes renoncent à recourir aux institutions. Ce phénomène porte un nom : le non-recours.

## Transformer les pratiques

Que serait alors une institution féministe ? *« Pour offrir un réel accompagnement et une protection des femmes, il faudrait tenir compte de la réalité des femmes, au croisement des dominations. Et adopter une approche transversale : comment réduire la précarité des femmes sans assurer un emploi digne, des services suffisants en matière d'accueil de la petite enfance, etc. ? »*, recommande Laetitia Genin.

L'étude propose plusieurs pistes d'action pour transformer les institutions *« du point de vue de l'identité même des institutions et leur inscription dans le contexte sociétal, mais aussi de leur accessibilité et leur fonctionnement ainsi que dans les rapports humains entretenus avec les usager·ères »*.

La première recommandation porte sur la lutte contre les stéréotypes sexistes, racistes et capitalistes, via une communication inclusive et sans discrimination et des outils de sensibilisation pour les intervenant·es sociaux. Le deuxième levier d'action consiste à établir une réelle compréhension et prise en compte des violences vécues par les femmes, via la sensibilisation, la formation et les interventions. La troisième recommandation préconise une information claire et accessible aux femmes, via une communication directe (coups de téléphone, rendez-vous « réels ») et des courriers et documents simplifiés.

Pour répondre aux besoins des femmes, le travail social de proximité est préconisé. Il est rappelé que *« même si l'outil numérique comporte de nombreux avantages, l'humain reste la cheville ouvrière du travail social »*. Un humain qui peut aussi être malmené... Si l'étude ne passe pas sous silence que les violences institutionnelles peuvent être aussi le fait d'agent·es, Laetitia Genin rappelle *« que les travailleuses*

## « Une neutralité pas si neutre que ça ... »

*« Tu leur parles de violences conjugales, ils te parlent de conflit parental. Ils ne comprennent pas. Ils ont leur manière de voir les choses et c'est tout. Tu as l'impression que tu auras beau dire ce que tu veux, c'est plié. C'est le couple parental avant tout, peu importe les violences conjugales »*.

*« Je leur ai dit que je venais de me faire poursuivre et agresser par le père ici dans le quartier juste avant de rentrer (NB : rentrer dans l'Espace Rencontre pour parent(s) et enfant(s)), mais ils m'ont dit que c'était à moi de régler mes problèmes. Ici on n'est pas là pour ça »*.

Tous les jours, en Belgique, dans leur famille, au travail, dans la rue, à l'école, dans les médias ou les institutions publiques, les femmes subissent des violences spécifiques parce qu'elles sont des femmes. Malgré les chiffres, malgré de nombreuses prises de position des pouvoirs publics, et même malgré les mortes, ces violences de genre sont banalisées, excusées, passées sous silence et souvent impunies.

Dans son rapport de 2020, le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Grevio) mentionne que *« la neutralité du point de vue du genre dans les intitulés de lois, circulaires ou plans d'action se prolonge - voire est aggravée - par une tendance à mettre sur le même plan symétrique les femmes et les hommes parmi les personnes victimes et autrices des violences couvertes par la*

*Convention. La neutralisation est dangereuse parce qu'elle invisibilise le rapport de domination historique de l'homme sur la femme, ce qui nie les discriminations induites par le système »* (Grevio, 2020).

Dans ce contexte, les femmes et les violences qu'elles subissent sont invisibilisées. Les institutions ne prennent, en effet, pas toujours en considération leur parcours et les discriminations spécifiques qu'elles subissent. Leur accompagnement risque alors de participer à la reproduction des inégalités. Cette neutralisation des genres constitue une forme de violence faisant des femmes les victimes d'une double peine : aux violences qu'elles subissent vient s'ajouter la violence de ne pas être entendues par des institutions censées les écouter et les protéger.

Par ailleurs, on constate également un manque de compréhension et de formation relatives aux inégalités de genre : *« les interprètes ne sont pas assez formés à la lecture de genre. Il leur arrive de donner leur avis "on ne parle pas de ça", "c'est dans notre culture" »* dit Mélanie Jocquet, travailleuse sociale au GAMS (Legrand, 2021).

Précisons que ces violences ne sont généralement pas ou peu perçues comme telles par les agent·es institutionnels, voire même par les populations, les spécificités des violences de genre restant relativement méconnues ou mal connues.

*sont aussi au cœur d'un système inefficace maltraitant. Le personnel est à bout et cela peut aussi se répercuter sur les femmes. D'où la nécessité de revaloriser le travail social, qui est à prédominance féminine »*.

La cinquième recommandation invite à garantir des pratiques institutionnelles soutenantes et respectueuses via l'information sur les procédures et la diffusion d'informations utiles aux femmes.

La dernière - et non des moindres - recommandation porte sur la volonté de soutenir et d'instituer le dialogue entre les femmes - et en particulier les femmes les plus vulnérables - et les institutions. *« Nous avons constaté que*

*les femmes, malgré les difficultés et la peur qui colorent leur rapport aux institutions, leur font encore confiance et ont envie de contribuer à l'amélioration des pratiques »*, souligne Laetitia Genin. Le dialogue est plus qu'un vœu. Il a déjà été ouvert avec plusieurs communes de la province du Luxembourg. *« Nous avons donné des formations sur le sujet des violences faites aux femmes avec une série du personnel communal, des bibliothèques, des espaces publics numériques. Le dialogue s'est ouvert, c'est très enthousiasmant et important pour les femmes de se sentir écoutées »*, conclut Laetitia Genin. ●

Zoé MAUS ♦ permanente au CIEP communautaire

# Repenser nos systèmes alimentaires : un enjeu démocratique

**D**ébut 2020, le MOC décide de se pencher sur la question de la souveraineté alimentaire. À ce moment déjà la question semble être à la confluence de ses axes stratégiques. En effet, l'alimentation est liée aux questions de Sécurité sociale et de santé, mais également intimement mêlée aux questions démocratiques des défis migratoires et écologiques. Toutefois, la souveraineté alimentaire et les systèmes alimentaires ne représentaient pas, aux yeux des différentes organisations (OC) du MOC, un enjeu figurant au cœur de leurs actions.

Si tous et toutes étaient conscient-es de l'importance d'une alimentation saine et de qualité pour l'ensemble de la population, les questions concernant la production alimentaire, sa transformation, distribution ou consommation que ce soit ici en Belgique ou au Sud, ne sont que peu ou pas traitées par les organisations du MOC, sauf de manière très partielle. Les organisations socio-culturelles ont bien à un moment donné participé à la mise sur pied d'un potager collectif ou encore mené une réflexion et un accompagnement des femmes sur la nutrition et l'alimentation saine. Les organisations syndicale et mutuelliste ont également abordé la question sous le prisme de la santé et des couts de l'obésité ou du diabète, ou encore en analysant les conditions de travail dans la grande distribution ou l'industrie alimentaire, ou en abordant l'alimentation dans les cantines scolaires ou sur le lieu de travail. Au niveau international, l'ONG WSM se préoccupe de la sécurité alimentaire dans les pays dits « du Sud » et des impacts des monocultures ou des importations sur l'environnement ou encore des conditions de travail des producteurs d'oranges ou de café au Brésil, en Côte d'Ivoire ou au Ghana.

La réflexion n'est toutefois que rarement systémique et permet peu de mettre en lien les acteurs et actrices à l'œuvre aux différentes étapes de la chaîne alimentaire. En effet, rares sont les moments où peuvent se rencontrer petits (et moyens) paysan-nes, travailleur-euses des abattoirs et caissier-ères du hard discount pour discuter des enjeux les affectant de manière transversale. Quand peuvent-ils discuter ensemble des systèmes alimentaires qu'ils et elles souhaitent si ce n'est lors de trop rares actions communes, notamment l'Alliance D19-20 ou des mobilisations contre les traités économiques comme le TTIP ou le CETA ? Comment mettre ensemble les différents maillons de la chaîne et avoir une image complète de ce que sont les systèmes alimentaires mondiaux ? Ce manque de réflexion commune a été pointé à de multiples reprises, et nombreuses ont été les demandes de renforcer les liens entre le monde ouvrier et le monde paysan, que ce soit lors des ateliers organisés durant la Semaine Sociale du MOC consacrée à la Transition en 2018 mais aussi lors des différentes activités menées par les CIEP régionaux.

Les crises successives qui ont ébranlé (et ébranlent) nos sociétés depuis quelques années, que ce soit la crise sanitaire du COVID-19 (avec ses fermetures de frontières et ses confinements), la guerre en Ukraine ou les crises écologiques et énergétiques, montrent notre grande dépendance à une agriculture et une production alimentaire mondialisées d'une part, à un système agro-alimentaire industriel d'autre part. Elles révèlent un système économique largement interconnecté (que ce soit pour l'alimentation ou le matériel sanitaire) et soulignent de sérieuses « fragilités dans nos chaînes d'approvisionnement » (alimentaires autant qu'énergétiques). Elles démontrent, si c'est encore nécessaire, l'im-

pact de notre mode de vie sur l'environnement et les conséquences d'un accaparement des surfaces au détriment des autres espèces vivantes. Ces crises sont également dramatiques pour les populations les plus précaires (en témoigne le recours croissant à l'aide alimentaire), et surtout pour les femmes et les jeunes. De leur côté, les travailleur-euses des différents secteurs liés aux systèmes alimentaires sont le plus souvent considéré-es comme des variables d'ajustement dans le système économique. Les exemples ne manquent pas, que ce soit dans la grande distribution (franchises et licenciements chez Delhaize, Carrefour ou Mestdagh, accaparement des terres pour Colruyt) ou dans la production alimentaire (conditions déplorables pour les ouvrier-ères agricoles souvent saisonniers ou pour les travailleur-euses de l'industrie alimentaire, par exemple dans les abattoirs). Les récentes mobilisations des agriculteur-rices en Belgique et dans d'autres pays européens montrent également l'impact catastrophique des politiques globales sur de nombreux paysan-nes. En bloquant ports et centres de distributions, iels montrent également l'imbrication des différents maillons de la chaîne alimentaire.

Force est de constater que les réponses apportées jusqu'ici ne sont pas satisfaisantes (et participent pour certaines au renforcement des mouvements d'extrême droite). En effet, les appels au protectionnisme, le retour à un nationalisme économique et le rejet des institutions globales, ou encore la volonté de relocaliser certains pans de notre économie ne peuvent être des réponses efficaces sans changement en profondeur des systèmes productivistes et intensifs actuels. Que ce soit la PAC (Politique Agricole Commune) ou les traités commerciaux qui considèrent l'agriculture et la production alimentaire comme un secteur marchand



comme les autres, ces différentes réponses ne peuvent être efficaces.

La première partie de l'étude publiée par le CIEP fin 2023 revient en détail sur ces différents aspects des systèmes alimentaires mondiaux. Elle consiste en un état des lieux large : causes de la faim et coûts cachés de l'alimentation, concentration des acteurs dans l'agro-industrie et privatisation des instances de gouvernance mondiale dans le secteur, financiarisation et technologisation de l'agriculture, impacts des accords de libre-échange sur les pays du Nord et du Sud de la planète. Une réflexion d'Amaury Ghijssels du CNC 11.11.11 décrypte les politiques européennes en la matière (la PAC entre autres) et évoque quelques pistes pour rendre les systèmes alimentaires plus durables.

Ces articles dressent un constat sans ambiguïtés : on ne peut plus accepter que notre alimentation soit produite, transformée et distribuée par les acteurs de l'agro-business et de l'industrie agro-alimentaire, qui contribuent à ce que les citoyen·nes consacrent une part démesurée de leur budget pour ne consommer que de la malbouffe ultra transformée. Il est urgent de sortir de l'impasse si nous voulons « nourrir

l'humanité » pour les décennies à venir sans se mettre en danger. Pour cela il convient de mettre en place une réelle démocratie alimentaire qui garantirait le droit à l'alimentation pour toutes et tous. Développées dans la deuxième partie de l'étude, devant être pensées à l'échelle des territoires par les citoyen·nes, ces notions permettent de mettre en avant les multiples fonctions de l'alimentation (biologique, mais aussi culturelle) et surtout les nombreux modèles alimentaires présents dans nos sociétés. Les articles de Laurence Delperdange des Équipes populaires mettant en avant des réflexions et initiatives partant de la base, et celui de Zoé Maus consacré à la commensalité durable et aux possibilités de considérer l'alimentation comme un bien commun, permettent d'approfondir la réflexion.

Enfin, l'étude insiste sur la nécessaire réflexion sur des initiatives innovantes et « offensives », comme celle de la Sécurité sociale de l'Alimentation (SSA) dont il est question dans l'article de Jonathan Peuch de FIAN dans lequel il relate les réflexions du CréaSSA (Collectif de réflexion et d'action sur la SSA). Cette proposition de SSA a suscité une certaine curiosité de la part des OC du MOC, qui ont formulé des remarques

et points d'attention à ne pas effacer si l'on souhaite une mise en œuvre citoyenne de cette proposition. Cette dernière n'est pas la seule, et il semble important, au vu du contenu de cette étude, que le MOC et ses OC puissent se mobiliser, en tant que mouvement mais aussi en tissant des relations plus étroites avec l'ensemble des acteurs (et notamment les mouvements paysans et associatifs, ainsi qu'avec les réseaux créés autour de l'agriculture paysanne, coopératives d'achat ou de plateformes de réflexion comme le CréaSSA, organisations non gouvernementales, représentants des travailleur·euses, etc.) défendant un autre système alimentaire, au Nord et au Sud de la planète. ●



Zoé MAUS (coord), *Reprendre le contrôle de nos systèmes alimentaires, un enjeu démocratique*, Bruxelles, Éd. CIEP, 2023 (Les Cahiers du CIEP, n°31)

(en ligne) [www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahCIEP\\_32\\_Alimentaire.pdf](http://www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahCIEP_32_Alimentaire.pdf)

## Formations du CIEP

### Dynamisez vos réunions avec des outils créatifs

*Vous avez toujours rêvé d'être l'animateur·rice de réunions par excellence ? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'animation et la conduite de réunions sans oser le demander ! Cette formation vous permettra d'améliorer efficacement votre rôle de meneur·euse de réunions en utilisant des outils créatifs.*

**Objectifs**

- Rappeler les facteurs clés d'une réunion réussie ;
- Identifier et gérer les attitudes des participant·es ;
- Utiliser des outils appropriés pour animer et dynamiser une réunion.

**Date :** 12/04/24  
**Horaires :** 9h - 17h  
**Lieu :** Centre l'Illon, Rue des Tanneries 1, 5000 Namur  
**Prix :** 25 / 20  
**Formatrice :** Sophie Cosme  
**Inscription :** [cliquez ici](#)

### FORMATION CIEP

## Entraînement Mental

**Initiation à l'entraînement mental, une pratique en éducation populaire**

**Le 19 et 26 avril 2024**  
 9H00 - 17H00  
 Centre l'Illon  
 Rue des Tanneries, 1  
 5000 Namur  
**Prix :** 50€ pour les 2 journées  
**GISE -> CIEP/MOC**  
**Intervenant :** Jacques Cornet, Changement pour l'Égalité

Au cours de cette formation, les participant·es seront invité·es à découvrir et à expérimenter l'entraînement mental (EM). L'EM est une démarche issue de la résistance qui vise à démêler et analyser des problèmes en vue d'agir collectivement. L'EM s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire et se transmet de façon orale. C'est une pratique d'observation, d'analyse, de recherche et d'implication partant de situations concrètes insatisfaisantes dans une perspective de changement, de transformation sociale.

Pour en savoir plus sur l'EM [découvrez la fiche pédagogique du CIEP ici](#).  
 Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).  
 Plus d'infos : [simon.therer@ciep.be](mailto:simon.therer@ciep.be)



Reportage &







## Dates à épingler

### POUR LE DROIT AU LOGEMENT ET À LA VILLE

La Plateforme du Housing Action Day organise une semaine de mobilisations.

Dates : du 30 mars au 7 avril  
 Manifestation finale : 31 mars 2024 à Bruxelles  
 Lieux : en région et à Bruxelles  
 Contact : Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat Tél. : 02/502.84.63  
 Infos : [www.housing-action-day.be/fr/home](http://www.housing-action-day.be/fr/home)

### ASSOCIATION DE MIGRANTS, UN ENJEU DE JUSTICE POUR LES POLITIQUES LOCALES

Intervenant : Joachim Debelder (IRFAM)  
 Date : 5 avril 2024 de 11h30 à 14h00  
 Lieu : École de commerce et d'informatique (ECI) (2, rue Hazinelle 4000 Liège)  
 Infos et inscription : CRIPEL Tél. : 04/220 01 20  
 Mail : [info@cripel.be](mailto:info@cripel.be) <https://cripel.be/>

### MIEUX COMPRENDRE L'EUROPE

L'occasion de découvrir de manière simple un fonctionnement qui semble souvent complexe.

Intervenant : Philippe Lamberts, député européen  
 Date : 8 avril 2024 de 10h00 à 12h30  
 Lieu : Centre Culturel de Ciney (Place Roi Baudouin 1 à Ciney)  
 Infos et inscription obligatoire : ENEO Namur  
 Tél. : 082/21 36 68 du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00  
 Mail : [provincedenamur@eneo.be](mailto:provincedenamur@eneo.be)

### EXPOSITION VIOLENCES POLICIÈRES

Au programme :  
 12 avril : vernissage  
 15 avril : ciné-rencontre *Quand la police tue*  
 26 avril : débat *Quelles solutions face aux violences policières ?*

Dates : Du 12 au 26 avril 2024  
 Lieu : Casserole (3 rue de l'Avenir à Namur)  
 Infos : La Ligue des droits humains  
[www.facebook.com/liguedhnamur/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/liguedhnamur/?locale=fr_FR)

### VIVRE POUR DES IDÉES : VERS UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE ?

Ciné-Débat sur les assemblées citoyennes : leurre ou avancée démocratique ?

Intervenant : Jérôme Grunderbeek, co-réalisateur du documentaire  
 Date : 16 avril 2024  
 Lieu : Saint-Hubert  
 Infos : [www.mocluxembourg.be](http://www.mocluxembourg.be)

### SE SOUCIENT-ILS (ENCORE) DE L'ÉTAT DE DROIT, DES MIGRATIONS, DE LA PRÉCARITÉ ET DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE ?

Débat public ONG face aux partis. Quatre ONG interpellent les président-es de partis politiques sur leurs programme et enjeux essentiels en matière de respect des droits humains, en Belgique et à l'étranger

Organisé par Amnesty International, le CIRÉ, la Ligue des droits humains et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.  
 Date : 16 avril à 20h  
 Nombre limité - Inscription obligatoire : [www.liguedh.be/debat-4-ong-face-a-6-partis/](http://www.liguedh.be/debat-4-ong-face-a-6-partis/)  
 Lieu : ULB, campus du Solbosch (amphithéâtre Henri La Fontaine-Bâtiment K Avenue Paul Héger)  
 Infos : LDH [www.liguedh.be/](http://www.liguedh.be/)

### ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

Temps d'échanges et de réflexions pour croiser nos regards d'acteur-rices du social.

Date : 25 avril 2024 de 13h30 à 18h00  
 Lieu : HELHa Charleroi (rue Trieu Kaisin, 136 à Montignies-sur-Sambre)  
 Infos : [www.cfts.be/](http://www.cfts.be/)

### QUE RESTE-T-IL DU CIRCUIT COURT APRÈS LES CRISES ?

Intervenant : acteur-rices du circuit court  
 Date : 25 avril 2024  
 Lieu : Virton  
 Infos : [www.mocluxembourg.be](http://www.mocluxembourg.be)

### TU NOURRIRAS LE MONDE

Ciné-Débat : Élections européennes : quels enjeux pour l'agriculture ?

Intervenant : Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté  
 Date : 5 mai 2024  
 Lieu : Saint-Hubert  
 Infos : [www.mocluxembourg.be](http://www.mocluxembourg.be)

### RÉALISER UNE CONFÉRENCE GESTICULÉE, UN OUTIL DE FORMATION, D'ÉMANCIPATION ET DE POLITISATION DU PEUPLE

Organisation : CESEP en collaboration avec L'Ardeur  
 Horaire : 4 x 4 jours en résidentiel.  
 Dates : de juin à octobre 2024  
 Lieu : Maison Rurale (Rue Jaumain 15, 5330 Assesse)  
 Nombre max de 8 inscrits  
 Formateur-rices : Emmanuelle Cournarie et Philippe Merlant, membres de L'ardeur, conférencier-es gesticulant-es et formateur-rices de l'éducation populaire  
 Infos : CSEP Asbl Secrétariat Té : 067/89 08 65  
 Mail : [catherine.leonard@cesep.be](mailto:catherine.leonard@cesep.be)  
 Inscription : [www.cesep.be](http://www.cesep.be)

## Qu'est devenue la démocratie ?

En 2024, la population belge votera par deux fois, pour renouveler les instances fédérales, régionales, européennes et communales. La démocratie se résume-t-elle aux élections ? Alors que le show médiatique et les petits slogans font de plus en plus partie du jeu politique, est-il encore important d'aller voter ? Quel sens cela a-t-il dans un contexte d'inégalités, de malaise social et de « crise » permanente ? Ces questions sont au cœur des temps de réflexion et de convivialité du week-end.

Intervenant-es : Ariane Estenne (MOC) et Benjamin Biard (CRISP)  
 Lieu : Centre La Marlagne à Wépion (Namur)  
 Dates : les 13 et 14 avril 2024  
 Infos et inscription : CEFOC  
 Tél. : 081/23 15 22  
 Mail : [info@cefoc.be](mailto:info@cefoc.be)

